

Raismes, QP059055 – Sabatier



Phase I
Etat des Lieux & Diagnostic

Août 2015

Préambule Methodologique

Contexte et objectifs de la mission

Dans le **contexte national de réforme de la politique de la ville**, la Porte du Hainaut devient « chef de file » de cette politique sur le territoire. Le contrat unique d'agglomération a été signé en juin 2015.

10 territoires sont retenus par l'Etat dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire :

- **5 territoires intercommunaux :**
 - Quartier Prioritaire « Centre » (Denain, Douchy-les-Mines, Louches, Haulchin),
 - Quartier Prioritaire « Schneider » (Escaudain, Louches, Roelux)
 - Quartier Prioritaire « Gambetta » (Louches, Denain, Escaudain)
 - Quartier Prioritaire « Brunehaut » (Escautpont, Raismes, Bruay-sur-l'Escaut)
 - Quartier Prioritaire « Arenberg » (Waller, Bellaing, Raismes)
- **5 territoires communaux :**
 - Quartier Prioritaire « Boulevard de la Liberté » (Douchy-les-Mines)
 - Quartier Prioritaire « Couture Savonnerie » (Escaudain)
 - Quartier Prioritaire « Sabatier » (Raismes)
 - Quartier Prioritaire « Collinière » (Saint-Amand-les-Eaux)
 - Quartier Prioritaire « Elnon » (Saint-Amand-les-Eaux)

En parallèle de l'élaboration de son contrat de ville 2015-2020, une mission de diagnostic stratégique a été confiée à HB Etudes & Conseils en mai 2015.

La mission a pour objectifs de :

- Réaliser un **diagnostic partagé du fonctionnement de chacun des 10 nouveaux quartiers** de la géographie prioritaire de la CAPH,
- Identifier, pour chacun de ces quartiers, **les enjeux stratégiques**,
- Aiguiller la communauté d'agglomération sur la **priorisation et la stratégie d'intervention communautaire**.

La mission s'articule en deux phases :

- Phase I. Diagnostic – Etat des Lieux
- Phase II. Enjeux et Stratégie

Le présent rapport de diagnostic, en complément des 9 autres diagnostics de site, clôture la phase I.

La méthodologie déployée pour la réalisation des 10 diagnostics

Afin d'élaborer les 10 diagnostics stratégiques, plusieurs investigations ont été réalisées :

- Une visite de site de l'ensemble des 10 quartiers retenus,
- Une analyse des documents mis à disposition par la CAPH et les partenaires,
- La réalisation d'entretiens qualitatifs avec les acteurs ressources,
- Le recueil et le traitement de données diverses,
- L'analyse et la production de cartographies,
- La réalisation de réunions techniques avec chaque ville concernée afin de partager un pré-diagnostic et compléter le recueil d'informations.

Les acteurs rencontrés dans le cadre de la démarche sont :

- **Les services de la CAPH**
 - Les services Habitat et Politique de la ville
 - Le service Emploi Insertion
 - Le directeur du Pôle économique et emploi
 - La mission Arenberg Créative Mines
- La **DDTM de Valenciennes**
- Les services du **Département du Nord** (Direction territoriale et UTPAS)
- Les principaux **bailleurs sociaux**
 - Maisons & Cités
 - SIA Habitat
 - SA du Hainaut
- Les **techniciens et élus des communes concernées** par la nouvelle géographie prioritaire :
 - La ville de Denain,
 - La ville de Douchy les Mines,
 - La ville d'Escaudain,
 - La ville d'Escautpont,
 - La ville de Louches,
 - La ville de Saint Amand les Eaux,
 - La ville de Raismes,
 - La ville de Wallers.

Les sources documentaires exploitées

La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et les partenaires ont mis à disposition de **nombreux documents divers et variés**. Nous retenons en particulier :

- Les documents relatifs au SCOT,
- Diverses cartographies de la CAPH (trame verte et bleue, localisation du patrimoine social, identification des cités minières, patrimoine remarquable, etc.)
- Les cartographies de la plateforme du compte foncier
- Données statistiques diverses (traitées en partie par la CAPH à l'échelle des quartiers prioritaires) : RPLS, FILOCOM, majic III, CAF, ANAH, etc.
- Etude opah RU Denain Lourches Escaudain
- Le dossier de candidature PNRU 2 pour la ville de Denain,
- Divers documents et études concernant la commune de Denain,
- L'étude d'aménagement paysager d'une Voie Parc dans le cadre du projet ANRU du site Knox, à ESCAUDAIN,
- Le contrat de ville 2015-2020 en cours de finalisation,
- Le bilan 2014 du PLIE
- Les fiches quartiers DDTM,
- Les documents relatifs à l'ANRU Sabatier – Ville de Raismes (candidature ANRU, bilans des opérations, etc.).
- Les documents et données des bailleurs (état du peuplement des quartiers prioritaires, cartographies, réflexions dans le cadre du contrat de ville 2015-2020, etc.).
- Etc.

De nombreuses autres données ont été mises à disposition (notamment les données des bailleurs sur l'occupation de leur patrimoine), mais toutes n'ont pu être traitées dans le cadre des diagnostics.

En effet, l'objectif étant – à terme une analyse comparative entre les 10 sites retenus – le choix méthodologique a été de retenir un socle commun aux 10 sites.

Précautions relatives aux données chiffrées exploitées

Au regard des données statistiques disponibles, peu de sources de données publiques existent à l'échelle des nouveaux quartiers prioritaires.

Afin de pouvoir dégager des données et tendances à l'échelle de nos quartiers, la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut a réalisé un important travail d'exploitation des bases de données, en particulier :

- Les données MAJIC III en date du 31/12/2013, exploitées par la CAPH,
- Les données RPLS 2014 sur le patrimoine social, exploitées par la CAPH,

En complément, d'autres données ont été exploitées :

- Les indicateurs clés de la politique de la ville du dispositif Revenus Fiscaux Localisés 2011 (INSEE) à l'échelle des quartiers prioritaires,
- Les données INSEE 2011 à l'échelle des IRIS (données habitat et population),
- Les données des bailleurs.

Nous avons également exploité les données INSEE à l'échelle des IRIS, bien qu'elles ne correspondent pas précisément aux périmètres de la nouvelle géographie prioritaire.

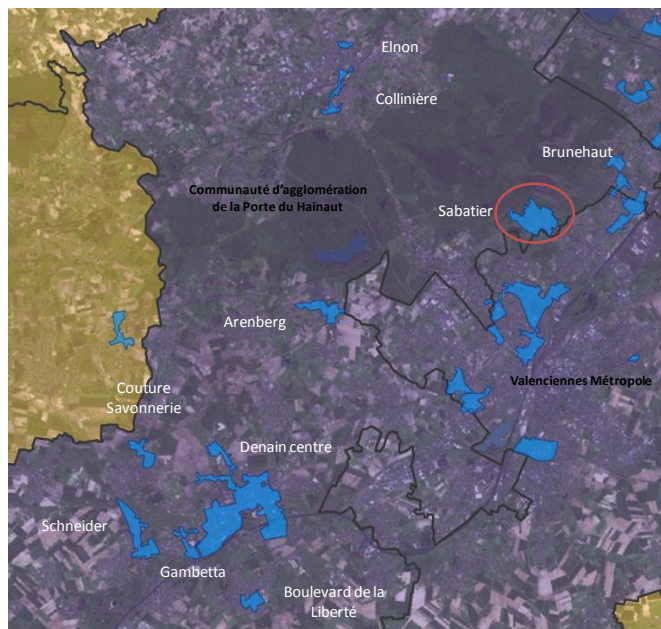
Néanmoins, il s'agissait des seules données disponibles permettant d'approcher la réalité de nos quartiers au regard notamment des indicateurs emploi, et formation.

A titre indicatif, la planche sur les données de cadrage apporte une précision sur la part de la surface du quartier prioritaire contenu dans les iris analysés.

Ainsi, les données présentées dans le diagnostic qui suit, mobilisent différentes sources à différentes échelles. Il convient ainsi d'être vigilant quant à l'interprétation de celles-ci.

SOMMAIRE

I. ELEMENTS DE CADRAGE	5
II. LE SITE DANS SON ENVIRONNEMENT	6
II.1. LOCALISATION DANS LA VILLE	6
II.2. L'ACCESSIBILITE DU SITE	7
II.3. LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES QUALITES PAYSAGERES	9
II.4. LE PATRIMOINE REMARQUABLE	10
III. LE SITE AU REGARD DES PROJETS ET POTENTIALITES.....	11
III.1. LES COMPOSANTES DU SITE	11
III.2. REGARD SUR LE POTENTIEL FONCIER	12
III.3. LA DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET LES PROJETS STRUCTURANTS	13
III.4. LA MOBILISATION DES CLAUSES D'INSERTION.....	18
IV. REGARD SUR L'HABITAT	19
IV.1. DONNEES DE CADRAGE SUR LE PERIMETRE QPV	19
IV.2. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DE LOGEMENTS	20
IV.3. LES PROJETS HABITAT	24
V. REGARD SUR LA POPULATION	25
V.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DU SITE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE	25
V.2. EN COMPLEMENT, QUELQUES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES (ECHELLE IRIS).....	26
V.3. EN GUISE DE SYNTHESE, NOUS RETENONS SUR LE QUARTIER SABATIER	29
VI. LES ENJEUX SOCIAUX DU SITE.....	30
VII. LES RESSOURCES MOBILISABLES SUR LE QUARTIER.....	31
VII.1. LES EQUIPEMENTS ET SERVICES.....	31
VII.2. REGARD SUR LA PLACE DES HABITANTS ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	35
VIII. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE	36



Source : CAPH

I. ELEMENTS DE CADRAGE

Le quartier en géographie prioritaire « Sabatier » recense **2 820 habitants**, ce qui représente 9% de l'ensemble de la population résidant en géographie prioritaire sur la CAPH.

Le nombre de logements est de **1092 logements** (Source : Traitement CAPH des données cadastrales MAJIC III au 31 /12/2013).

Le revenu médian de ce quartier est de **10 700 €**.

Au regard des zonages Iris INSEE, le quartier Politique de la ville se partage sur les iris suivants :

Code	Nom du quartier prioritaire	Libellé de l'IRIS	Part de la surface du quartier prioritaire dans l'IRIS
QP059055	Sabatier	Sabatier	98.1%

Code	Nom du quartier prioritaire	Commune(s) concernée(s)	Commune Majoritaire	Population en géographie prioritaire 2011	Part du site / l'ensemble de la géographie prioritaire de la CAPH	Revenu médian
QP059050	Centre	Denain, Douchy-les-Mines, Lourches, Haulchin	Denain	13980	46%	8 000 €
QP059051	Boulevard De La Liberté	Douchy-les-Mines	Douchy-les-Mines	3440	11%	8 400 €
QP059055	Sabatier	Raismes	Raismes	2820	9%	10 700 €
QP059052	Schneider	Escaudain, Lourches, Roelx	Escaudain	2290	7%	8 700 €
QP059059	Arenberg	Wallers, Bellaing, Raismes	Wallers	1750	6%	10 500 €
	Elnon	Saint-Amand-les-Eaux	Saint-Amand-les-Eaux	1436	5%	9 100 €
QP059056	Brunehaut	Escautpont, Raismes, Bruay-sur-l'Escaut	Escautpont	1271	4%	9 700 €
QP059054	Gambetta	Lourches, Denain, Escaudain	Lourches	1243	4%	9 000 €
QP059053	Couture Savonnerie	Escaudain	Escaudain	1200	4%	10 600 €
	Collinière	Saint-Amand-les-Eaux	Saint-Amand-les-Eaux	1106	4%	10 100 €
Total des 10 territoires en géographie prioritaire de la CAPH				30536	100%	

Source : INSEE, Revenus fiscaux Localisés

98.1% de la surface du quartier prioritaire est contenu dans l'IRIS Sabatier.

La ville de Raismes est présente sur d'autres quartiers en géographie prioritaire :

- Le 19 Mars (QP 059021 Rives de l'Escaut rattaché à Valenciennes Métropole) : 655 habitants
- Lagrange (QP Brunehaut 05956) : 235 habitants (estimation)
- Arenberg (QP 059059) : 30 habitants

II. LE SITE DANS SON ENVIRONNEMENT

II.1. LOCALISATION DANS LA VILLE

La ville de Raismes est divisée en plusieurs quartiers distincts :

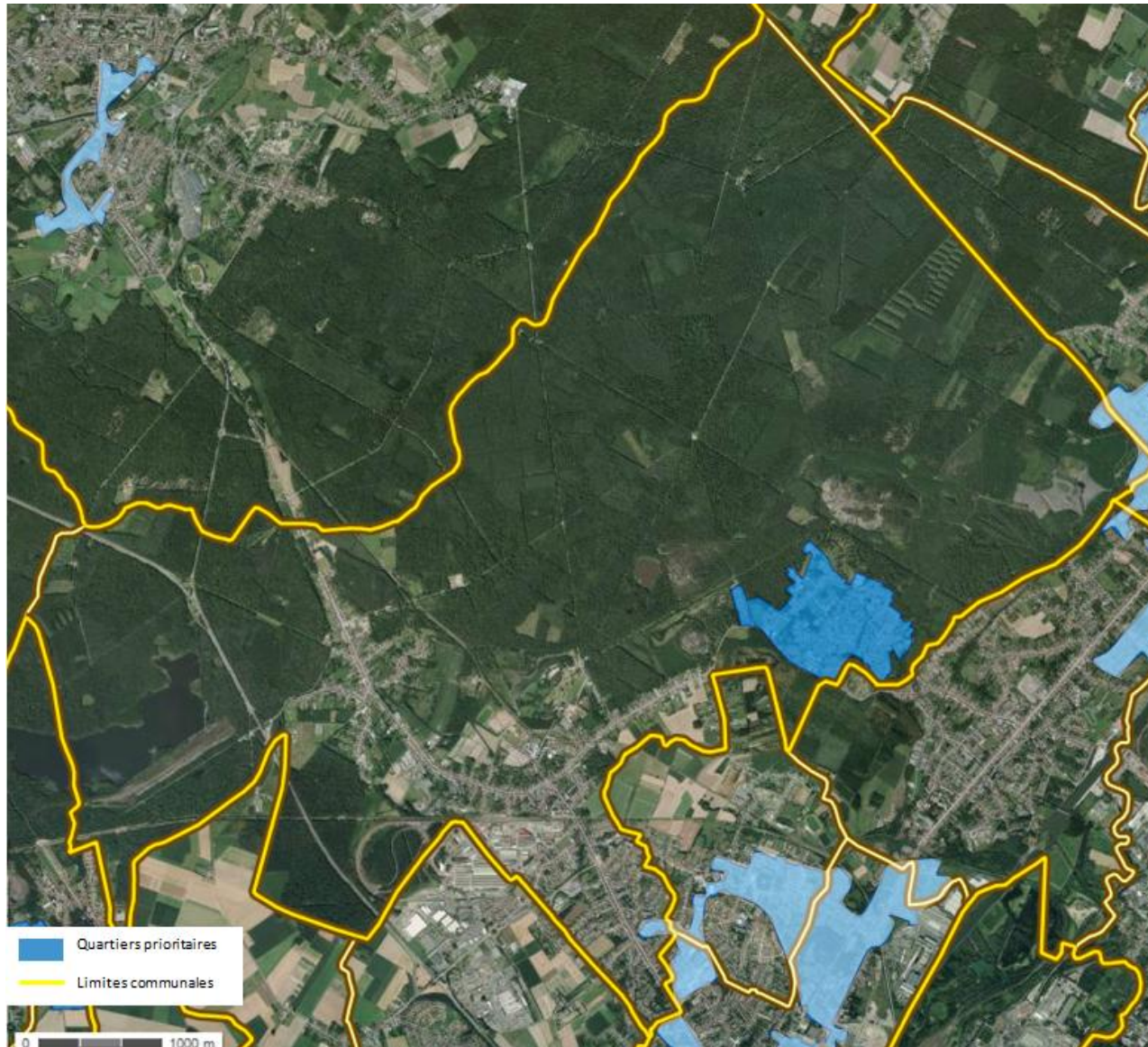
- Le **centre-ville** autour de la Grand Place et des rues structurantes partant de celle-ci
- Le **quartier du Petit Paris** situé au sud de Raismes de part et d'autre de la rue Henri Durre, entre les communes de Beuvrages, Anzin et Petite Forêt
Ce quartier comprend la résidence du 19 mars rattaché au QP 059021 Rives de l'Escaut de Valenciennes Métropole)
- Le **quartier Vicoigne**, Autour de la rue Roger Salengro vers St Amand-les-Eaux.
- Le **quartier Sabatier**, excentré du centre et relativement plus proche de Bruay-sur-l'Escaut.

A noter les Cités Lagrange et du Trieu St Jean, excentrées du reste de la commune et tournées vers Escautpont, elles-mêmes rattachées au quartier Brunehaut (QP05956).

Le **quartier Sabatier est retenu dans son ensemble en géographie prioritaire.**

La spécificité du quartier est son enclavement au cœur de la forêt domaniale.

Nous pointons un isolement prononcé avec environ 4 kilomètres de distance entre le quartier et le centre-ville de Raismes et 3 Kilomètres du centre ville de Bruay-sur-l'Escaut.



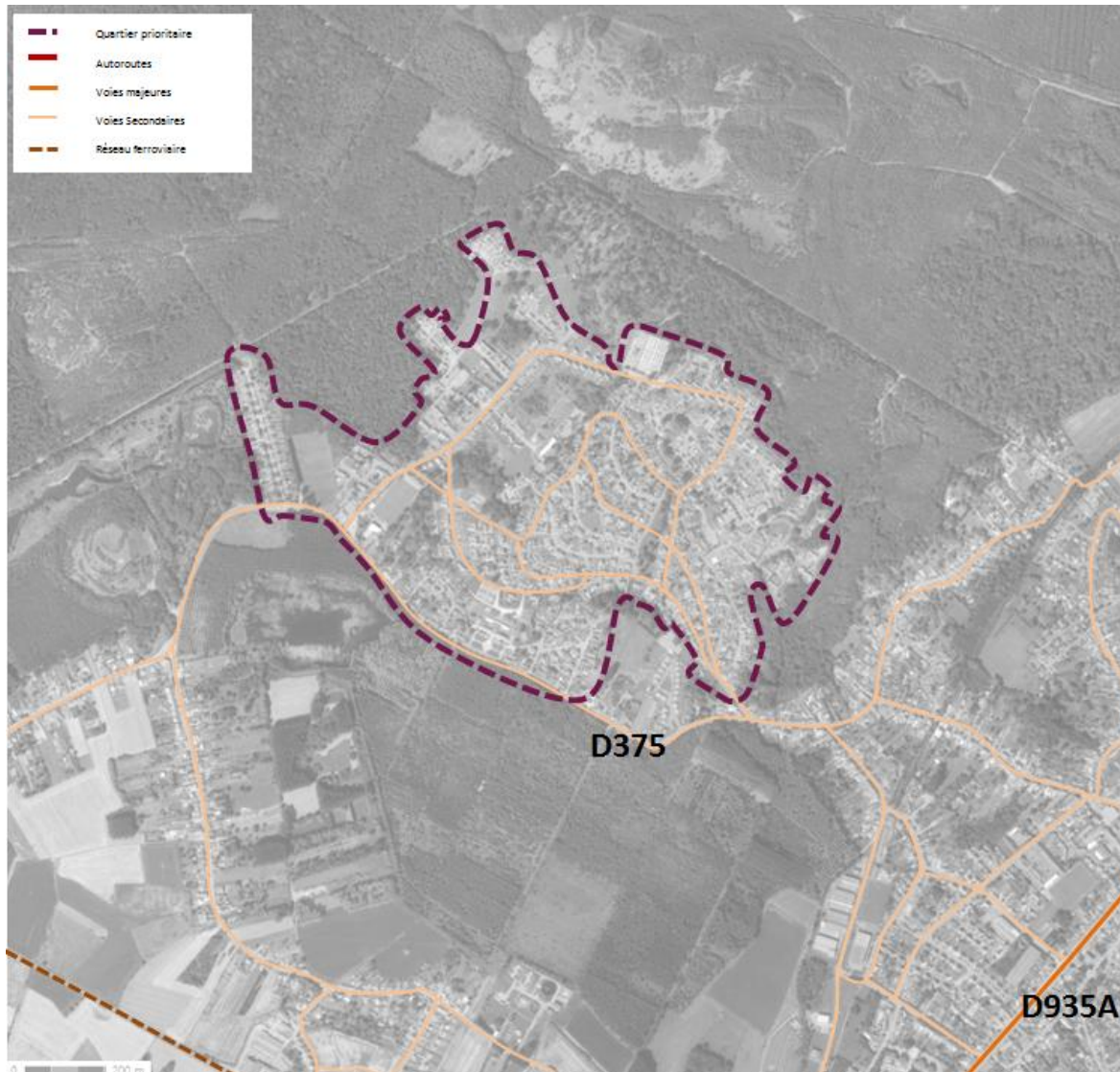
Source : <http://www.geoportail.gouv.fr>

II.2. L'ACCESSIBILITE DU SITE

Le réseau viaire

Seule la D375, au Sud, permet d'accéder au site.

Cette voie secondaire relie le site au centre ville de Raismes (avec une distance d'environ 3 kilomètres) et les communes de Bruay-sur-l'Escaut et de Beuvrages.

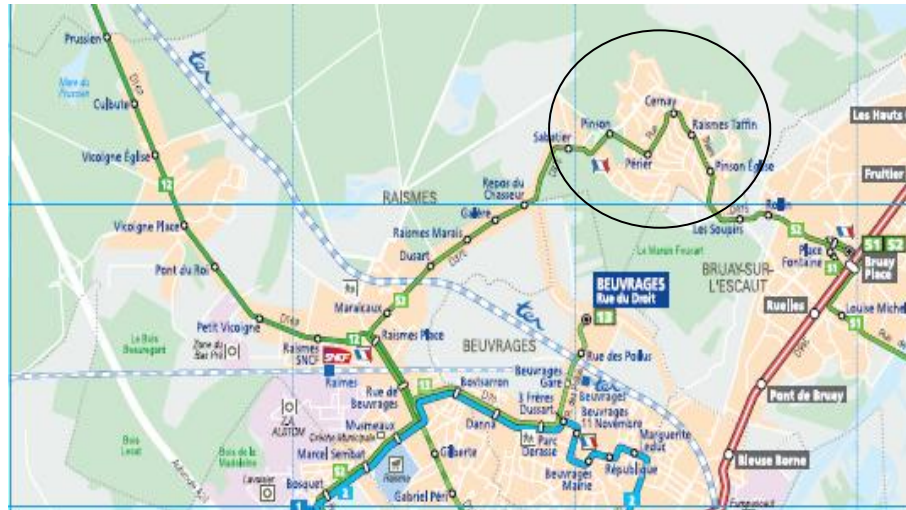


Source : <https://www.google.fr/maps>

Au cœur du site, seules les voiries secondaires et résidentielles permettent de mailler le quartier résidentiel.

A noter les cheminements existants dans la forêt vers la base de loisirs qui constituent une véritable alternative aux déplacements motorisés et un atout pour le cadre de vie.

Au-delà de son enclavement géographique, le site reste malgré cela relativement à proximité de l'agglomération de Valenciennes et de l'axe autoroutier A23 (Valenciennes – Lille).



Source : <http://www.transvilles.com>

Le maillage en transports en commun

Le réseau Transvilles est présent sur Raismes et plus particulièrement sur le site « Sabatier » avec une ligne de bus, la ligne S2 (Bruay place / Anzin Hôtel de ville) qui traverse le site avec 7 points d'arrêt :

- Sabatier
- Pinson
- Perier
- Cernay
- Raismes Taffin
- Pinson église
- Les soupirs

Cette ligne permet de rejoindre :

- La place de Bruay sur l'Escaut desservie par la ligne 2 du Tramway Transville.
- Le centre ville de Raismes où d'autres lignes sont accessibles :
 - o Ligne 12 : Saint Amand Elnon / Anzin Hôtel de ville
 - o Ligne 13 : Beuvrages rue du Droit / Anzin Hôtel de ville
 - o Ligne 2 : Petite-Forêt centre commercial / La Sentinelle Eglise



Source : <http://www.ter.sncf.com>

Le réseau TER du Nord-Pas-de-Calais n'est pas présent sur le site « Sabatier ». Une gare SNCF est située à proximité du centre ville de Raismes (à environ 3,5 kilomètres du site). Celle-ci est desservie par deux lignes du réseau :

- La ligne 19 : Louches-Valenciennes-Douai-Lille
- La ligne 21 : Valenciennes-Douai-Lens

Au regard des dessertes sur ces deux lignes TER, le temps de trajet au départ de la gare de Raismes vers :

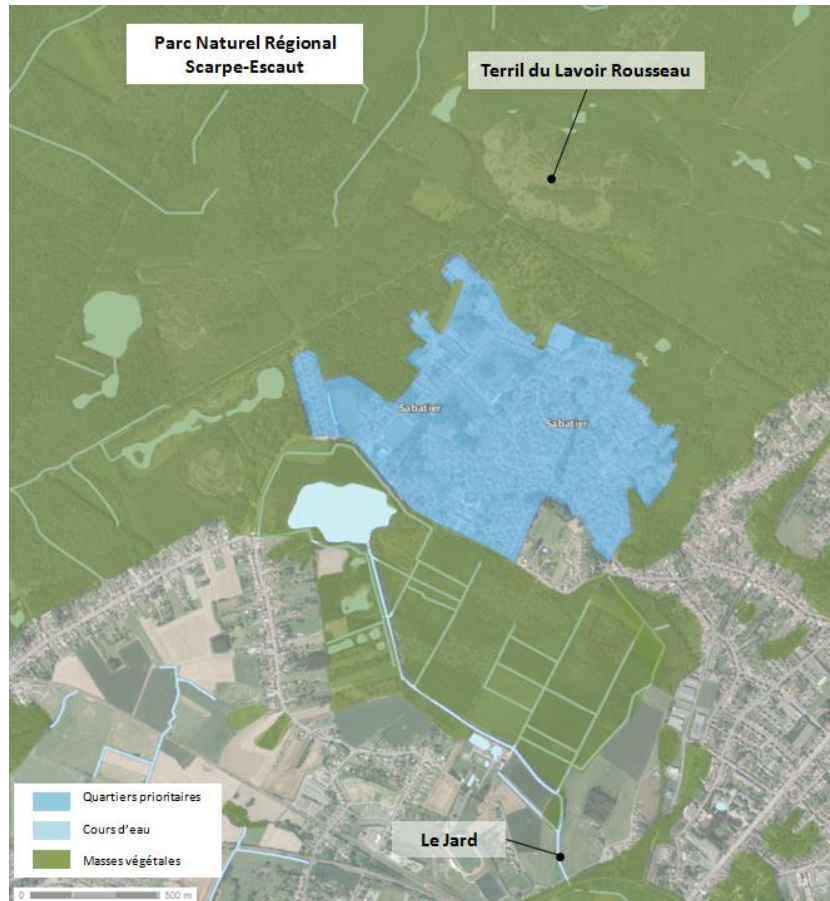
- Valenciennes varie de 5 à 10 minutes
- Douai varie de 25 à 30 minutes
- Lille est d'environ 1h15

D'après les fiches horaires de la SNCF, sur la ligne 19 (Louches-Valenciennes-Douai-Lille) :

- Environ 20 trains circulent tous les jours de la semaine, avec une fréquence plus importante en heures de pointe
- Environ 10 trains le samedi
- Environ 6 trains le dimanche et jours fériés

Sur la ligne 21 (Valenciennes-Douai-Lens), les nombreuses correspondances complexifient considérablement le trajet avec :

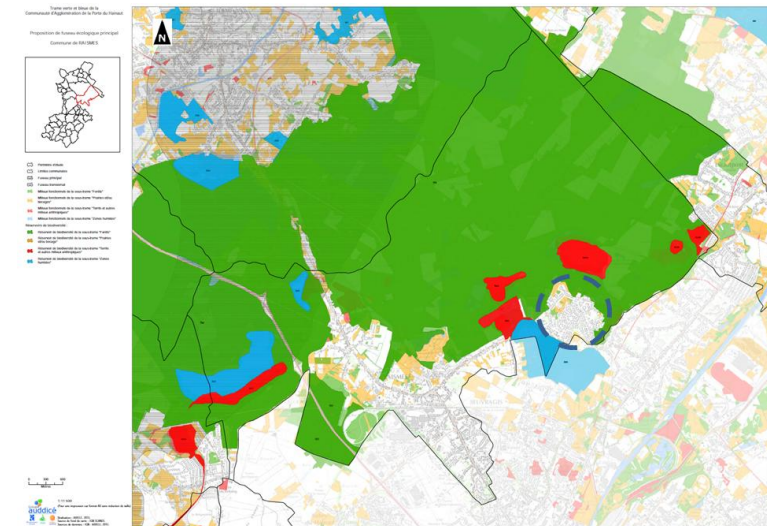
- Environ 12 trains par jour en semaine
- Environ 7 trains le samedi
- Environ 4 trains le dimanche et jours fériés



II.3. LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES QUALITES PAYSAGERES

Le site « Sabatier » se caractérise par son intégration au cœur de la trame verte et Bleue. En effet, celle ci encercle le site avec des espaces de biodiversité :

- Une large zone verte qui correspond à **la forêt domaniale Raismes - Saint Amand – Wallers**, et qui marque les limites du quartier. La commune de Raismes est donc intégrée au « Parc Naturel Régional. »
- Des zones rouges qui correspondent aux « milieux anthropiques », avec notamment **le terril du Lavoisier Rousseau**.
- Une zone bleue qui correspond aux zones humides, avec notamment **le Jard**.



Source : CAPH

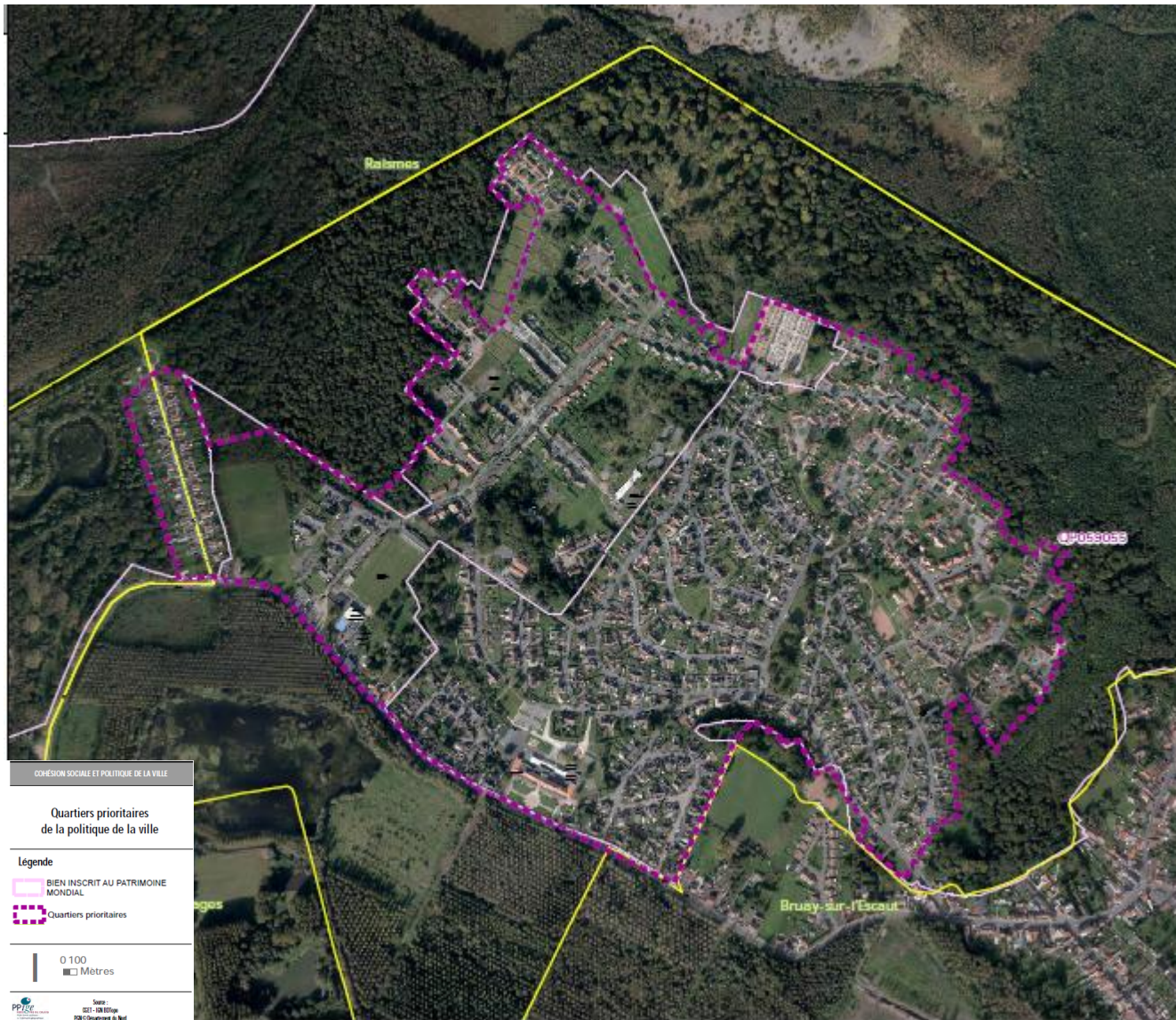


Le terril du Lavoisier Rousseau

La forêt est omniprésente à Sabatier, tant en périphérie, qu'au sein même quartier. Cela lui confère une identité particulière à **valoriser pour l'attractivité du quartier**.

II.4. LE PATRIMOINE REMARQUABLE

LOCALISATION DU BIEN INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL



Le site n°8 « paysage et ensemble miniers de Chabaud Latour et Paysage et ensemble miniers de Sabatier » ; classé à l'Unesco, s'étend sur 715 hectares.

Au Sud-Ouest, et au Sud, sont classés :

- Le chevalement de la fosse Sabatier des mines d'Anzin à Raismes,
- Le terril décapité n° 174,
- Sabatier Sud,
- Le terril conique n° 175,
- Sabatier Nord, et le terril n° 175A,
- Sabatier Nord plat,
- La cité pavillonnaire Sabatier,
- La cité-jardin du Pinson ancienne,
- Son église Sainte-Cécile,
- Son presbytère et son école,
- Et la cité moderne du Pinson nouvelle.



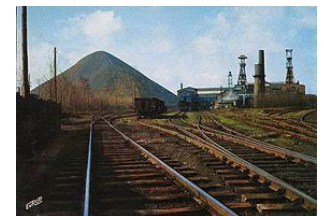
Eglise Sainte Cécile



Presbytère



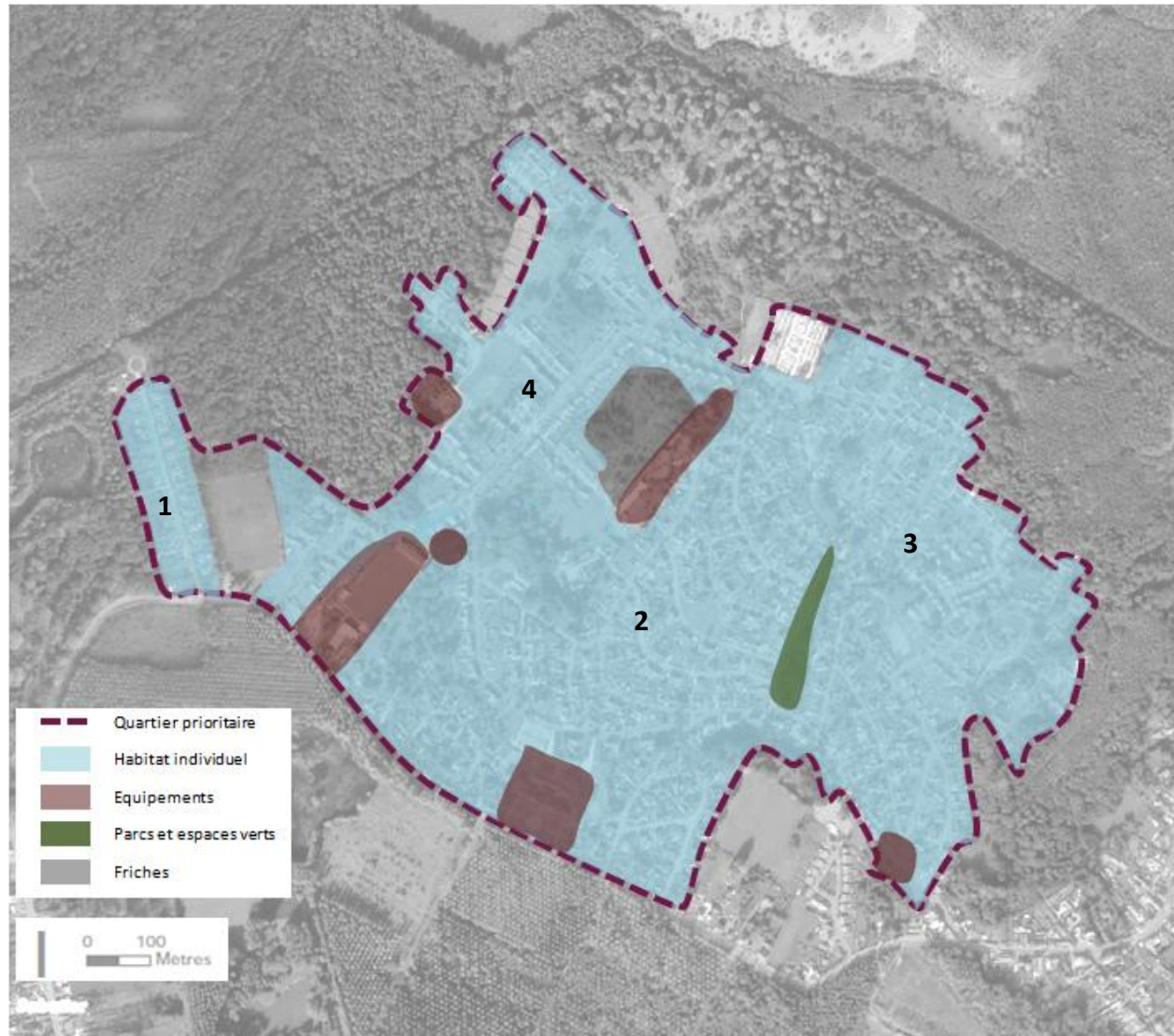
Le terril n°175 et le chevalement Sabatier n°2



La fosse Sabatier

III.LE SITE AU REGARD DES PROJETS ET POTENTIALITES

III.1. LES COMPOSANTES DU SITE



Le site Sabatier est essentiellement composé d'**habitat individuel** correspondant à de vastes cités construites à proximité de la fosse Sabatier par la Compagnie d'Anzin.

Nous distinguons :

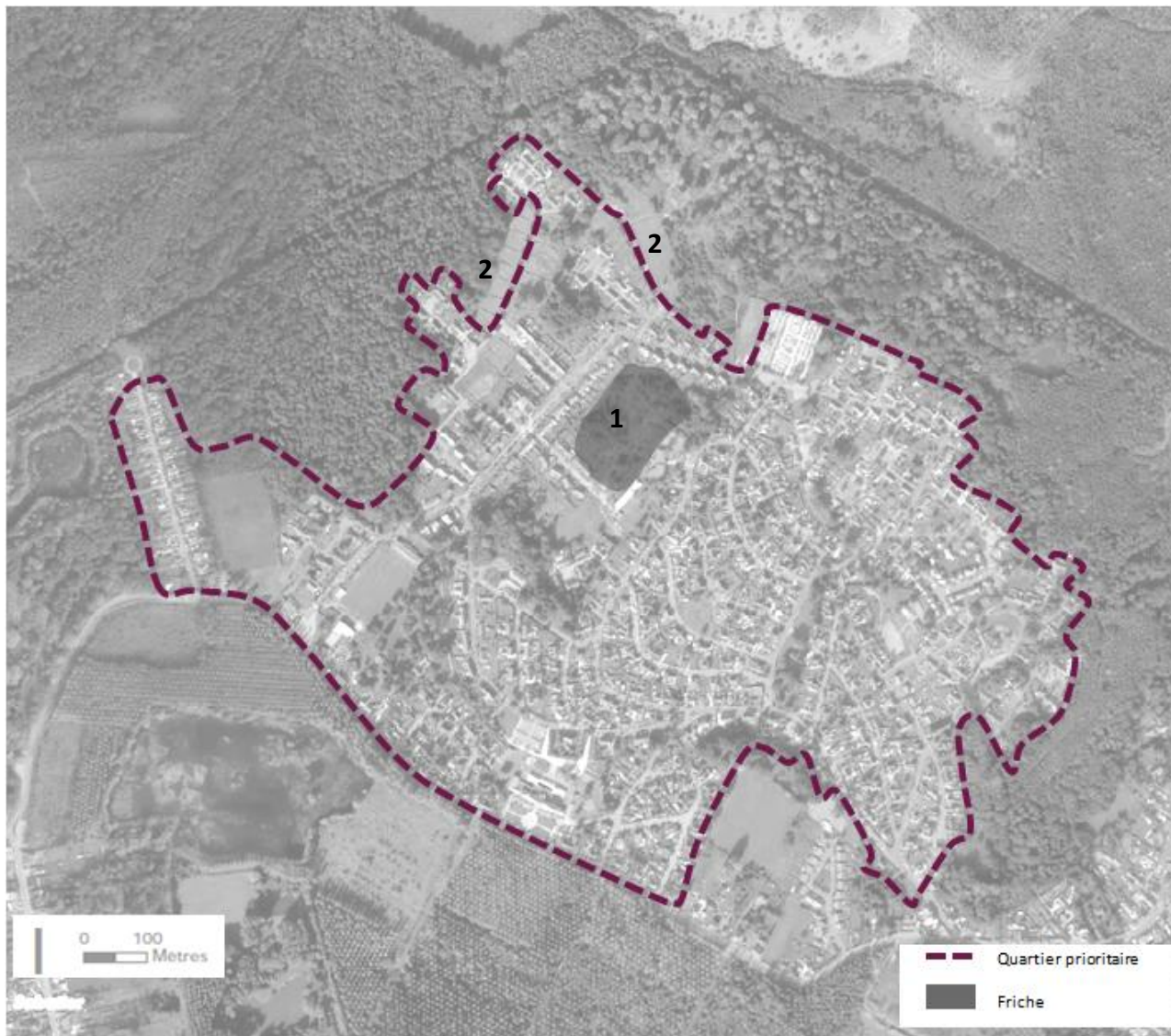
- La **cité pavillonnaire Sabatier** (1),
- La **cité-jardin du Pinson ancienne** (2)
- La **cité moderne du Pinson nouvelle** (3)

Toutes les trois sont classées au patrimoine mondial de l'Unesco.

Après la nationalisation, des Camus hauts ont été bâtis. Ces derniers ont été détruits et ont laissé place à la construction de nouveaux pavillons à vocation sociale (4) : **la cité du Beau Chêne**.

Quelques poches d'équipements sont présentes aux abords et au cœur du site.

III.2. REGARD SUR LE POTENTIEL FONCIER



Source : Etude compte foncier de la CAPH

Cette partie présente le foncier ou les parcelles identifiées pour des projets potentiels.

Sont présentés :

- Le foncier maîtrisé par l'Etablissement Public Foncier (EPF),
- Le foncier maîtrisé par la CAPH,
- Les zones à vocation d'extension.

En complément, et de manière non exhaustive sur la base des entretiens réalisés avec les communes, nous pointons :

- Les « friches » ou « dents creuses sans vocation » (maîtrisées ou non) qui interrogent quant à leur devenir,
- Les parcelles sur lesquelles des projets de constructions sont envisagés voire à l'étude.

Au regard de la carte ci-contre et de l'entretien réalisé avec la commune de Raismes, une potentialité foncière apparaît :

- (1) Une friche où la commune a pour projet de réaliser un « jardin de la solidarité » sur la thématique « santé » en partenariat avec la maison de quartier et l'école.
- Même si aucune zone n'est aujourd'hui répertoriée comme une zone à vocation d'extension au regard du compte foncier de la CAPH, Maisons et cités identifie des zones d'extension potentielle sur son foncier maîtrisé en lisière de forêt (2)

Du point de vue de la commune, le décret d'avril 2015 empêche de poursuivre l'aménagement du quartier et de travailler sur la mixité sociale (dès lors que l'on dépasse 50% de logements sociaux, interdiction d'en construire).

L'enjeu de **devenir de la Friche au cœur du quartier et du maillage avec les sous parties du quartier est essentiel**, en cohérence avec le schéma d'aménagement qui prévoit de nouvelles voies de liaison.

III.3. LA DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET LES PROJETS STRUCTURANTS

Les principes d'aménagement

Source : Ville de Raismes, Dossier de Synthèse ANRU

Le quartier est à l'image de la ville, « noyé dans l'environnement boisé de la forêt ». Le quartier est fortement marqué par cette implantation impactant :

- Sur l'accessibilité du quartier,
- Sur son organisation,
- Sur son paysage.

L'ensemble de ces éléments compose l'identité du quartier Sabatier et conditionne les choix à faire dans le cadre de sa requalification et de sa restructuration.

La prise en compte et le respect de cette identité permettront de mettre en place un projet cohérent, adapté aux besoins de la population présente et future du quartier.

L'objectif poursuivi dans la requalification du quartier Sabatier de Raismes étant double :

- Apporter de meilleures conditions de vie à la population résidente actuelle, tout particulièrement les ayant-droits des Houillères,
- Attirer une nouvelle population sur le site dans un souci de maintien d'un équilibre social harmonieux, afin d'éviter tout processus d'exclusion.

L'opération d'aménagement et de restructuration du quartier Sabatier est guidée par des priorités opérationnelles liées à la fois à des préalables techniques incontournables et à la volonté de répondre aux besoins et aux demandes de la population résidente dans le respect d'une cohérence urbaine et de qualité environnementale du quartier. Il s'agit en particulier :

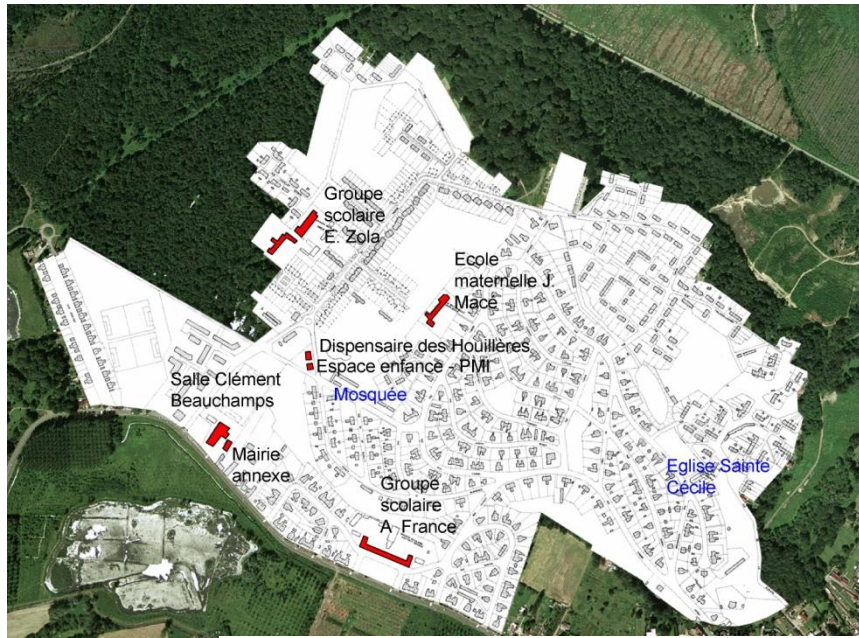
- D'arrêter une programmation d'ensemble dans le domaine de l'habitat,
- De remettre à niveau les voiries et les réseaux,
- De sécuriser les espaces de circulation et d'aménager une trame verte depuis la forêt,
- De développer les services publics et de conforter l'activité commerciale,
- D'organiser une nouvelle centralité dans le quartier.

PLAN DE SYNTHESE



Source : Etude Ad'Auc – Nord Sud paysages

LOCALISATION DES EQUIPEMENTS EXISTANTS SUR LE QUARTIER AVANT LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN



Source : Etude Ad'Auc – Nord Sud paysages

Le volet « aménagement des équipements publics »

Source : Ville de Raismes, Dossier de Synthèse ANRU

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain et social du quartier Sabatier de la commune de Raismes, le volet « aménagement des équipements publics » a constitué un élément majeur avec l'action sur l'habitat et l'aménagement des VRD et des espaces publics.

A l'époque étaient observés sur le quartier Sabatier :

- **La présence d'un nombre important d'équipements publics anciens**, dont certains dans un état médiocre qui connaissent généralement de nombreuses insuffisances ou inadaptations aux besoins actuels et futurs.
- **Des manques importants en termes de services** : peu ou mauvaise localisation des commerces, peu ou pas de services liés à la santé et de services publics en général.

Dans un souci d'un service public de proximité, et pour répondre aux besoins des usagers, une réflexion autour des équipements socio-éducatifs et sportifs a fait l'objet d'un long travail avec les actuels et futurs usagers : professionnels comme habitants.

Le projet de Maison de Quartier et des Services, en particulier, a été traité dans le cadre des Ateliers de Travail Urbain (ATU).

La tranche 1 a fait l'objet d'une programmation réalisée par l'AMO de la ville sur les bases actualisées (nouveaux besoins, nouvelles contraintes,...) de l'étude urbaine préliminaire de 2003.

Sur les bases de ces programmes, une consultation de maîtrise d'œuvre a été engagée et un Avant Projet Sommaire (APS) des différents équipements a été élaboré par les équipes lauréates.

La première tranche de travaux prévoit les opérations suivantes échelonnées sur la période 2005 à 2007 :

- La construction d'un boulodrome couvert.
- La construction d'une Maison de Quartier et des Services incluant le transfert des services de l'actuel Espace Enfance.
- La construction d'une salle multisports.
- La restructuration et le regroupement des écoles du quartier au sein de l'Ecole Anatole France.

La seconde tranche de travaux prévoit les opérations suivantes échelonnées sur la période 2008 à 2010 :

- Le réaménagement de l'actuelle Ecole Jean Macé en Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) pour les maternels et primaires.
- La rénovation de l'actuelle salle de sport/gymnase.
- La rénovation de 3 anciennes salles de classe en salle polyvalente associative.



LOCALISATION DES CAMUS DANS LE QUARTIER SABATIER



Le volet Habitat

Source : Ville de Raismes, Dossier de Synthèse ANRU

L'action au niveau de l'habitat sur le quartier Sabatier vise à la disparition totale des logements de type Camus Hauts au profit de constructions pavillonnaires neuves en visant une diversification résidentielle et une véritable mixité sociale.

Cette action est déjà très engagée puisque la totalité des 384 Camus ont été détruits au cours des 15 dernières années et 196 reconstructions ont été réalisées sur la même période.

Démolition des Camus Hauts et relogements

Construit pour durer une génération et répondre au besoin massif de loger les mineurs au moment de la pleine activité des Houillères Nationales après la 2ème guerre mondiale, près de 400 logements du type « camus hauts » avaient été construits dans les années 50 et 60 sur le quartier Sabatier.

Ces logements « provisoires » construits sur 3 niveaux et de conception clairement inadaptée au climat du Nord (parois minces, défaut d'isolation, chauffage au charbon,...) se sont vite dégradés pour devenir pour certains insalubres après avoir vu 2 ou 3 générations y habiter successivement.

Compte tenu de leur vétusté et de leur inconfort, décision est prise en juin 1999 de détruire progressivement et par tranches, la totalité des 384 logements du type camus hauts présents sur le quartier :

- Les premières démolitions de Camus ont été entreprises par la SOGINORPA à la fin des années 80.
- Une seconde tranche de démolition a été réalisée durant les années 90, elle a concerné environ la moitié d'entre eux.
- La troisième tranche de démolition s'est étalée de 2000 à janvier 2004, date de démolition de la dernière barre de Camus. Elle a concerné 178 Camus.

La plupart des démolitions ont été compensées que par un nombre limité de constructions neuves réalisées pour la plupart dans le cadre du GPV.

EXEMPLES DE CONSTRUCTIONS DE MAISONS INDIVIDUELLES**EXEMPLES DE REHABILITATIONS MENEES SUR LES CONSTRUCTIONS ANCIENNES DU QUARTIER (CITE DU PINSON)****Constructions de logements neufs réalisées depuis 1999**

En parallèle à la démolition des 384 Camus hauts de la Cité du Pinson, on a comptabilisé 196 reconstructions de logement réparties comme suit :

- 67 constructions réalisées par le Groupe Hainaut Immobilier (GHI)
- 38 par la Société Immobilière de l'Artois (SIA) (Résidence MESA)
- 84 par Val Hainaut Habitat (V2H)
- 2 par Partenord Habitat (à l'étage de l'Espace Enfance)
- 5 constructions de particuliers sur lots libres.

Malgré l'écart entre le nombre démolitions et le nombre de reconstructions, la population sur Sabatier a peu baissé et se maintient à environ 3.000 habitants (recensement de 1999). Cette stabilité s'explique par la désaffectation progressive des Camus indépendamment des relogements liés à leur démolition.

La démolition des Camus a donné une nouvelle image au quartier : le choix de centrer l'habitat sur des maisons individuelles lui donne un cadre résidentiel.

Ce type d'habitat, composé de maisons individuelles avec jardin, dans un cadre verdoyant, est un facteur qui peut inciter de nouvelles familles à venir s'installer sur Sabatier.

La mutation du quartier pourrait donc s'orienter vers l'accession en trouvant un juste milieu avec les logements locatifs, comme la conservation des T2 de la cité du Beau Chêne qui conviennent parfaitement aux personnes âgées.

La commune ajoute que des projets sont en cours, mais leur réalisation se heurte à l'application du décret interdisant la construction de logements sociaux dans les quartiers prioritaires dès lors que l'on dépasse le seuil de 50% (par exemple, l'opération Maisons et Cités de 53 logements sociaux en 3 phases).

Opérations de réhabilitation des logements miniers

De nombreuses opérations de réhabilitation des logements miniers ont eu lieu sur le quartier Sabatier au cours des dernières décennies. En particulier depuis 1999, quatre des « sous-quartiers » qui constituent Sabatier ont bénéficié de travaux de rénovation et d'amélioration de l'habitat :

- La Cité du Pinson sous maîtrise d'ouvrage de la Soginorpa et de la SIA,
- La Cité du Beau Chêne sous maîtrise d'ouvrage de la Soginorpa,
- La résidence José Mesa sous maîtrise d'ouvrage de la SIA,
- La Cité Sabatier sous maîtrise d'ouvrage de la SIA.



Des habitations groupées par deux.



Des habitations post-Nationalisation.



Des habitations groupées par quatre.



Des habitations post-Nationalisation



Un péron.



Des Camus hauts, aujourd'hui détruits.

Bilan du programme ANRU Raismes Sabatier

- Réalisation de 8 accessions sociales (PSLA) – Groupe GHI
- Réalisation de 32 logements locatifs sociaux (PLUS) – Soginorpa Accecura
- Aménagement VRD (8 PSLA)
- Résidentialisation de la Sablière (1^{ère} tranche) – Soginorpa
- Aménagements Sablière, et rue de Cernay
- Aménagement de l'entrée de quartier (1^{ère} tranche)
- Fonds de travaux urbains
- Réalisation du boulodrome
- Réalisation de la maison de quartier
- Réalisation du complexe scolaire

Les projets envisagés à l'échelle du quartier

- La rénovation thermique des logements sociaux (partenariat SIA/ EDF)
- L'extension de l'école,
- L'aménagement d'une friche derrière la maison de quartier : Une réflexion en cours sur une démarche de projet à engager en lien avec l'école et la maison de quartier sur les thématiques environnement et santé
- Une réflexion autour des jardins privés :

« On a une population vieillissante avec des personnes âgées qui ont des jardins en friche. L'habitant mettrait à disposition son jardin pour l'entretien. La récolte serait partagée pour habitant, pour le jardinier et pour la banque alimentaire ».

- Une réflexion sur le développement des services dans la proximité

« Nous avons trois bailleurs, mais aucun n'est présent sur le quartier et ne fait des permanences, on voudrait trouver le moyen que ces trois bailleurs soient présents sur le territoire. C'est à imaginer sous la forme de permanence par exemple ».

III.4. LA MOBILISATION DES CLAUSES D'INSERTION

Les tableaux suivants présentent les opérations réalisées dans le cadre du PRU Raismes Sabatier ANRU et de l'opération « démolition de l'école à Raismes Sabatier » pour lesquelles des heures d'insertion ont été appliquées du 01/01/2008 au 28/02/2013.

Au total, sur les 5 opérations, **3757 heures d'insertion ont été effectuées pour un total de 7 participants.**

Maitre d'Ouvrage	Opération	Heures d'insertion Réalisées	Nombre de Participants
Habitat du Nord	Démolition de l'école à Raismes Sabatier	171	1
Ensemble		171 heures	1 participant
PRU Raismes Sabatier Liste 2 ANRU			
Maitre d'Ouvrage	Opération	Heures d'insertion Réalisées	Nombre de Participants
Ville de Raismes	<i>Aménagements entrée de quartier</i>	2688	6
	<i>Extérieurs complexe scolaire A. France Sabatier</i>		
	<i>Réhabilitation et extension du complexe scolaire A. France Sabatier</i>		
Maisons et Cités	Résidentialisation de la cité Beau Chêne	898	3
Ensemble		3586 heures	9 participants

Sur la base des informations transmises en juin 2015 au service emploi de la CAPH par les donneurs d'ordre, les opérations suivantes sont identifiées comme des opérations à venir qui mobiliseront des heures d'insertion bénéficiant en priorité aux territoires en géographie prioritaires :

- HABITAT DU NORD : Démolition d'une école à Sabatier
- MAISONS & CITES : résidence cité Beau Chêne,
- VILLE DE RAISMES : Complexe scolaire, entrée quartier Sabatier

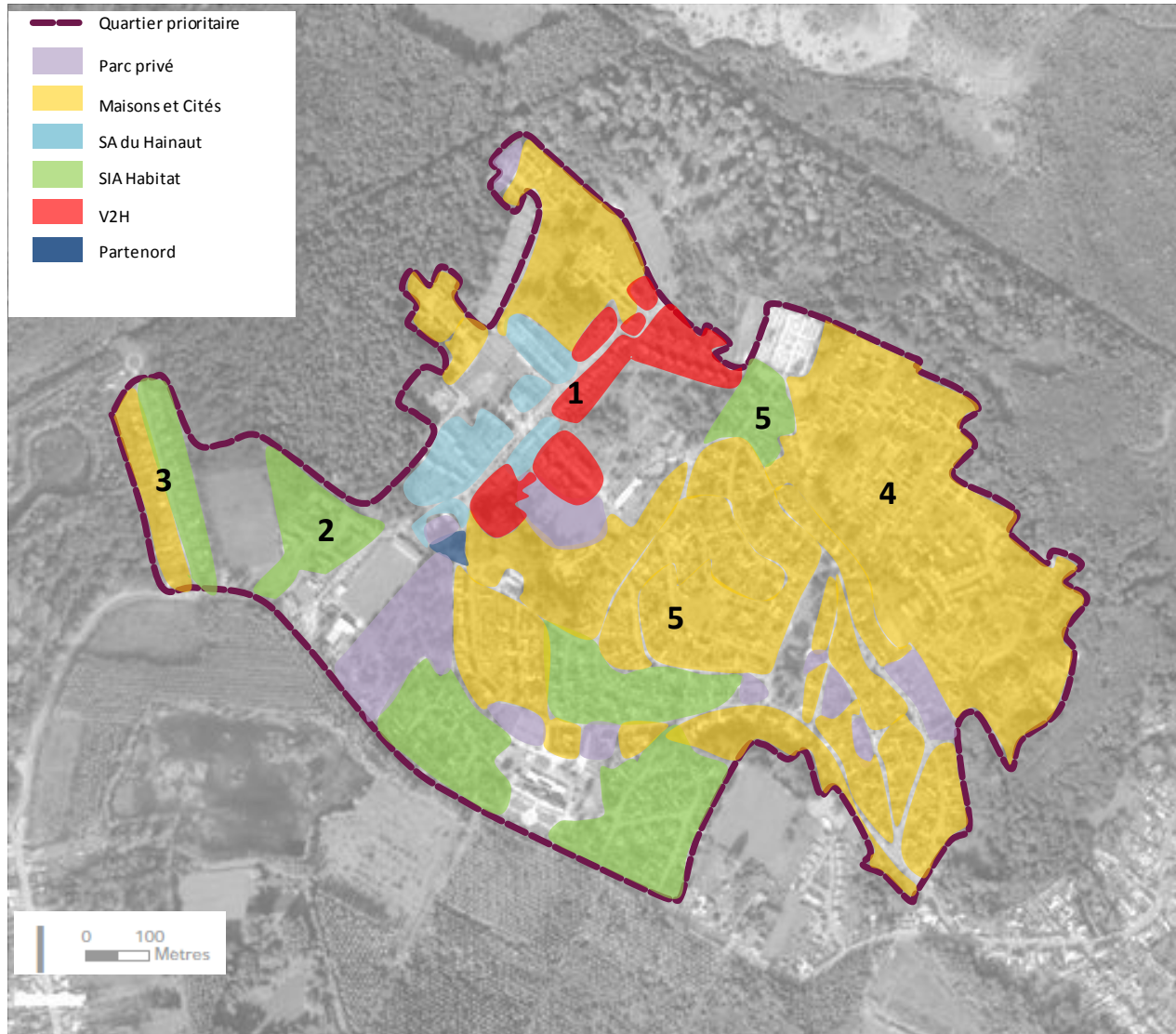
En Projet :

- Maisons & Cités : Cité du Pinson tr1 2015, tr2 2016, tr3 2017

Source : Données service emploi de la CAPH transmises annuellement au service politique de la ville de Raismes.

IV. REGARD SUR L'HABITAT

IV.1. DONNEES DE CADRAGE SUR LE PERIMETRE QPV



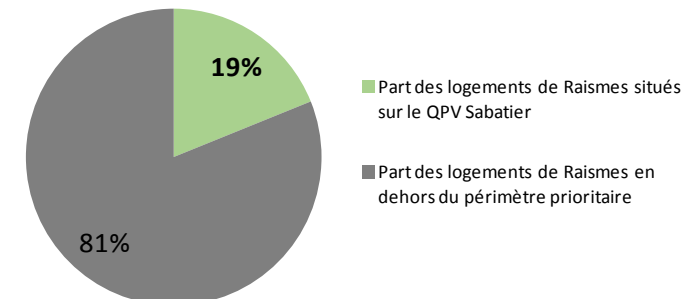
Le quartier prioritaire Sabatier est composé de **1092 logements individuels**, ce qui représente 19% du patrimoine de logements de la commune de Raismes. 1033 logements sociaux sont recensés sur le périmètre,

Le quartier prioritaire Sabatier est composé de plusieurs sous ensembles d'habitat :

- **(1) : Cité du Beau Chêne** : logements multi bailleurs
- **(2) : Résidence José Mesa** : logements SIA Habitat
- **(3) : Cité Sabatier** : logements SIA Habitat et Maisons et Cités
- **(4) : Cité Pinson Nouvelle – Beau chêne** : logements Maisons et Cités
- **(5) : Cité Pinson Ancienne** : logements Maisons et Cités et SIA Habitat.

La cité pavillonnaire Sabatier, la cité-jardin du Pinson ancienne et la cité moderne du Pinson nouvelle font partie des 353 éléments répartis sur 109 sites qui ont été classés le 30 juin 2012 au patrimoine mondial de l'Unesco.

RAISMES : PART DES LOGEMENTS EN QPV SABATIER SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE



REPARTITION DES LOGEMENTS EN 2011

Territoire	Logements en 2011	Résidences principales en 2011	Résidences secondaires et logements occasionnels en 2011	Logements vacants en 2011	Maisons en 2011	Appartements en 2011
Sabatier - Iris Sabatier	1070	1026 (95,9%)	0 (0%)	44 (4,1%)	1044 (97,6%)	26 (2,4%)
Ville de Raismes	5550 (100%)	5151 (92,8%)	5 (0,1%)	393 (7,1%)	4627 (83,4%)	906 (16,3%)
CAPH	62497 (100%)	57937 (92,7%)	255 (6,9%)	4295 (6,9%)	54577 (87,3%)	7752 (12,4%)

Source : INSEE recensement 2011.

IV.2. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DE LOGEMENTS

Les données et échelles existantes ne nous permettent pas de disposer de données précises sur les logements situés sur les nouveaux périmètres situés en géographie prioritaire. Afin de poser un état de l'offre de logements, nous nous sommes basés sur plusieurs sources de données :

- Les données MAJIC III en date du 31/12/2013, exploitées par la CAPH,
- Les données RPLS 2014 sur le patrimoine social,
- Les données INSEE 2011,
- Les données des bailleurs Maisons et Cités, SIA Habitat et SA du Hainaut.

Certains écarts peuvent apparaître entre les données provenant de différentes sources.

Quelques données de référence à l'échelle de la commune de Raismes

En 2011, sur la base du recensement INSEE, la **ville de Raismes comptabilise 5550 logements, dont 5151 résidences principales.**

Ces logements se décomposent en 4627 logements individuels et 906 logements collectifs.

Au regard du statut d'occupation, les résidences principales de la ville de Raismes se répartissent de la manière suivante :

- 47% des résidences principales sont occupées par des propriétaires,
- 51% sont occupées par des locataires (parc privé et parc social)
- 2% sont « logés gratuit ».

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2011 :

- *56.2% des résidences principales sont occupées par des propriétaires.*
- *41.6% des résidences principales sont occupées par des locataires.*
- *2.2% sont des logements occupés gratuitement*

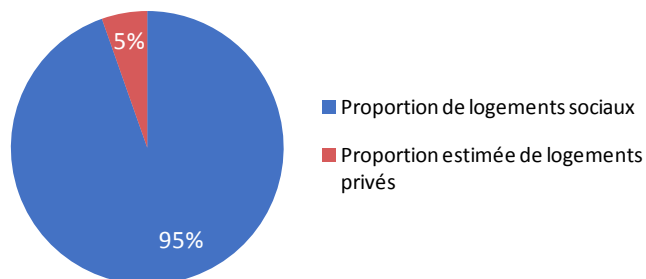
90% des résidences principales situées sur l'iris Sabatier sont occupées par des locataires en 2011.

REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION EN 2011

Territoire	Résidences principales en 2011	Résidences principales occupées par des propriétaires en 2011	Résidences principales occupées par des locataires en 2011	Résidences principales HLM louée vide en 2011	logé gratuit en 2011
Sabatier - Iris Sabatier	1026	79 (8%)	924 (90%)	207 (20%)	23 (2%)
Ville de Raismes	5151	2433 (47%)	2615 (51%)	996 (19%)	103 (2%)
CAPH	57937	33459 (58%)	23099 (40%)	10828 (19%)	1378 (2%)

Source : INSEE recensement 2011.

RÉPARTITION DES LOGEMENTS SELON LE TYPE DE PARC SUR LE QPV SABATIER



REPARTITION DES LOGEMENTS PAR BAILLEUR ET PAR CITE, ET SELON LA NATURE DES LOGEMENTS

Bailleur	Cité	Nombre total de logements	Nombre de logements individuels	Nombre de logements collectifs
SIA Habitat	Pinson ancienne	193	193	
SIA Habitat	Sabatier	26	26	
SIA Habitat	Hors Cité	38	38	
Maisons & Cités Soginorpa	Beau Chêne	57	57	
Maisons & Cités Soginorpa	Pinson nouvelle-Beau Chêne	262	262	
Maisons & Cités Soginorpa	Pinson nouvelle-Beau Chêne	32	32	
Maisons & Cités Soginorpa	Pinson ancienne 1	164	164	
Maisons & Cités Soginorpa	Pinson ancienne 2	87	87	
Maisons & Cités Soginorpa	Sabatier	22	22	
Partenord	Beau Chêne	2	2	
SA du Hainaut	Beau Chêne	65	65	
V2H	Beau Chêne	84	84	
V2H	Pinson ancienne	1	1	
Total des logements		1033	1029	4
		100%	100%	0%

Source : RPLS 2014, traitement CAPH

Les numéros (par exemple Pinson ancienne 1) correspondent aux périodes de construction différentes des logements au sein d'une même cité.

A l'échelle du quartier prioritaire

Le quartier prioritaire Sabatier recense environ 1092 logements (source : données MAJIC III en date du 31/12/2013), ce qui représente 18% du patrimoine de logements de la commune. Au regard de l'occupation des logements, sont relevés :

- 994 logements occupés par des locataires dont 952 locataires du parc social et 42 locataires du parc privé,
- 45 logements occupés par des propriétaires.

Zoom sur le patrimoine social du QPV

Ce quartier comptabilise **1033 logements sociaux presque exclusivement individuels**.

Ce quartier regroupe cinq bailleurs répartis sur plusieurs cités :

- 624 logements Maisons et Cités (soit 60.4% du patrimoine social du quartier),
- 257 logements SIA Habitat (24.9%),
- 85 logements V2H (8.2%),
- 65 logements SA du Hainaut (6.3%),
- 2 logements Partenord Habitat (0.2%).

La cité « Pinson ancienne », au centre du quartier, est composée de 445 logements

- 193 logements individuels SIA Habitat,
- 251 logements individuels Maisons et Cités,
- 1 logement individuel V2H dans le diffus.

Les logements SIA Habitat font faire l'objet en 2016 d'une étude dans le cadre d'un projet de réhabilitation thermique vers 2017.

Concernant les logements Maisons et Cités, au regard de la réhabilitation des logements, nous constatons :

- 162 logements rénovés avec chauffage central,
- 89 logements rénovés avec chauffage central et isolation thermique,
- 17 logements rénovés sans chauffage central,
- 1 logement non rénové.

Cette cité est classée « cité exceptionnelle » à l'Unesco.

Les cités classées à l'UNESCO (source : Mission Bassin Minier)

Les **cités exceptionnelles** sont des cités « ambassadrices » de la richesse et de la qualité de l'habitat minier dans le Nord Pas de Calais : elles possèdent un haut niveau de qualité au regard de l'ensemble des critères et (ou) possèdent une caractéristique qui les rend unique.

Les **cités remarquables** se distinguent des autres cités construites par une même compagnie : elle est une « vitrine » de la politique de construction de cette dernière. Il s'agit de cités possédant souvent une caractéristique remarquable dans un domaine (architectural, urbain, paysager, historique, symbolique). Elles sont homogènes »

Les **cités témoins** : leurs qualités architecturales, urbaines et paysagères sont inégales. Certaines peuvent avoir subi des transformations importantes (démolitions, restructurations lourdes), elles peuvent cependant avoir un intérêt à l'échelle locale et présenter un cadre de vie agréable. Leur intérêt patrimonial réside avant tout dans le témoignage qu'elles apportent sur la présence de l'industrie minière sur le territoire.

REPARTITION DES AYANTS DROIT SELON LES BAILLEURS ET LES CITES

Bailleur	Nom de la cité	Nombre d'ayants droit
SIA Habitat	Cité de Raismes	10
	Cité du Pinson	39
	Cité Sabatier	5
Maisons et cités	Cité Pinson nouvelle ou Beau Chêne	137
	Cité Sabatier	13
	Cité Pinson ancienne	81
Total Ayants droit		285

Source : bailleurs.

294 logements sont recensés sur la cité « Pinson Nouvelle – Beau Chêne » en géographie prioritaire. Tous les logements appartiennent au bailleur Maisons et Cités. Au regard de la rénovation des logements, nous relevons sur les 305 logements que compte la cité (source : Maisons et Cités):

- 282 logements rénovés avec chauffage central,
- 13 logements rénovés avec isolation thermique,
- 10 logements rénovés sans chauffage.

Cette cité est classée « cité témoin » à l'Unesco.

La cité Sabatier, située à l'ouest du quartier, est composée de 48 logements :

- 26 logements SIA Habitat,
- 22 logements Maisons et Cités.

La cité Sabatier côté SIA Habitat connaît d'importantes problématiques de vandalisme et de vivre ensemble.

Au regard de la rénovation des logements, les logements Maisons et Cité se répartissent de la manière suivante :

- 18 logements rénovés avec chauffage central,
- 2 logements rénovés avec chauffage central et isolation thermique,
- 2 logements sont rénovés. ?

Cette cité est classée « cité remarquable » à l'Unesco.

La cité du Beau Chêne est composée de 208 logements multi bailleurs :

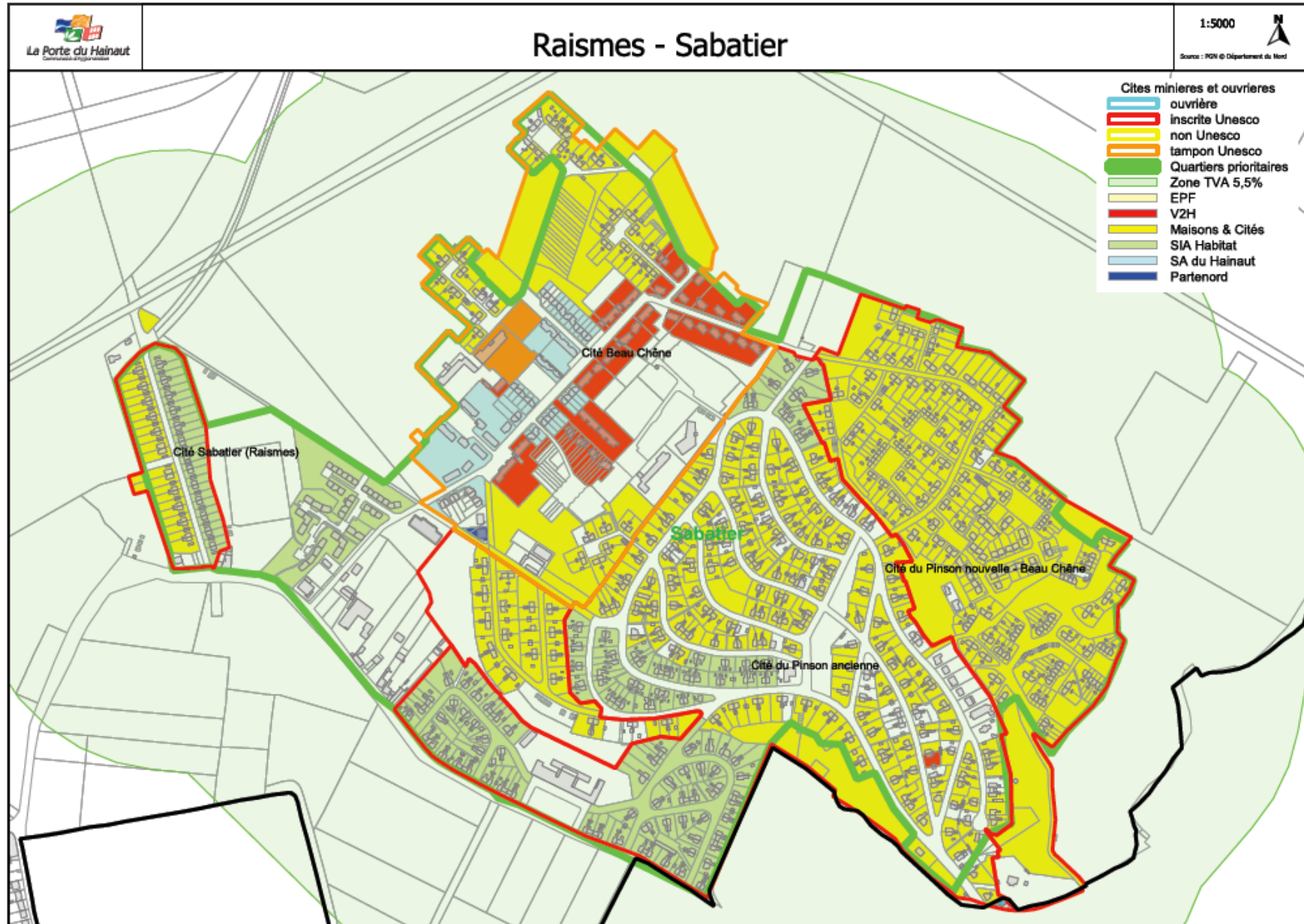
- 57 logements Maisons et cités
- 2 logements Partenord
- 65 logements SA du Haianut
- 84 logements V2H

Enfin, **la résidence José Mesa est une résidence récente de 38 logements**, dont une partie est destinée en direction des personnes âgées.

Les ayants droit présents sur le site

Sur la base des données transmises par les bailleurs, nous relevons **285 ayants droit** présents sur le quartier prioritaire.

La commune de Raismes précise qu'il s'agit de retraités ou veuves de mineurs dont les revenus ont une incidence sur le revenu médian.



IV.3. LES PROJETS HABITAT

Cette dernière partie présente les projets en cours, ou programmés suite aux entretiens réalisés avec les bailleurs.

Les projets réalisés ou en cours

- (1) : une opération de construction de 32 logements sociaux PLUS par Maisons et Cités et livrée en 2011-2012.

Les projets programmés

- (2) : une opération de construction de 53 logements neufs portée par Maisons et Cités (logements de type PLUS et 30% de PLAI) + des lots libres est programmée au nord du quartier prioritaire Sabatier, sur la cité Beau Chêne, en bordure de forêt.
- (3) : une opération de 31 logements Partenord Habitat (24 PLUS et 7 PLAI). Le démarrage des travaux est prévu avant la fin de l'année 2015.

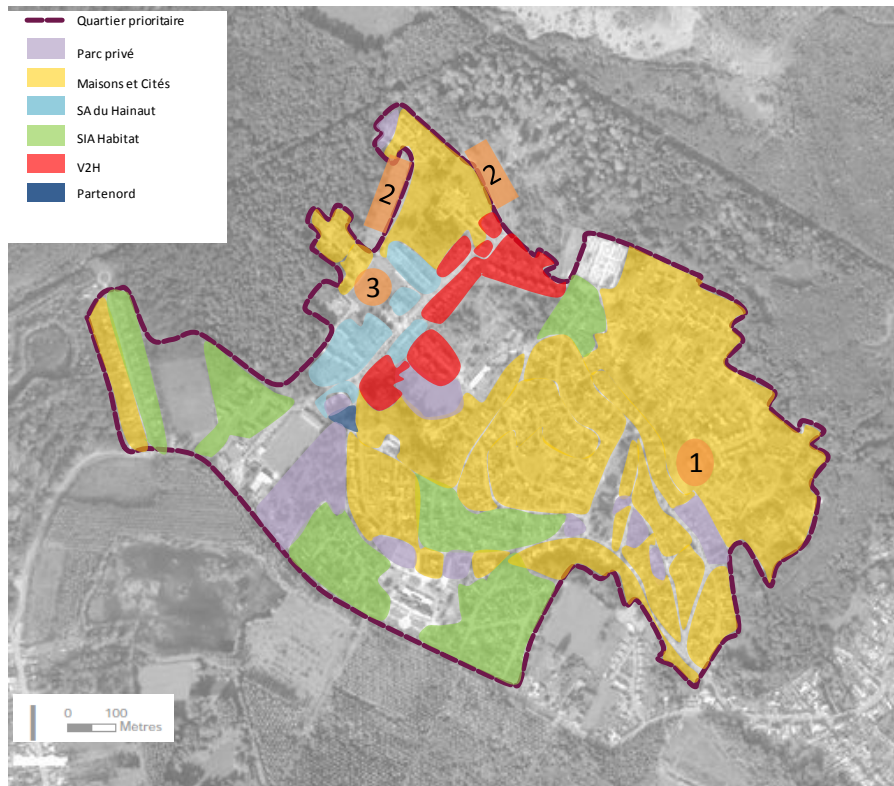
SIA Habitat a programmé le lancement d'une étude en 2016 sur la cité Pinson Ancienne dans le cadre d'un futur projet de réhabilitation thermique sur cette cité.

Des réflexions en cours

Une réflexion est en cours sur la suppression d'aires de garages sur le site, qui apparaissent peu utilisées aujourd'hui. Avant la démolition éventuelle de ces garages, il convient d'étudier les potentialités derrière.

« On souhaite démolir les aires de garage mais il faut savoir ce qu'on va faire derrière.... Zone accidentée : on ne pourra peut être pas construire ? »

Concernant l'ITI, Maisons et Cités a fléché 28 logements sur cette cité pouvant atteindre les objectifs fixés.



LA POPULATION DES QUARTIERS EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA CAPH

Nom du quartier prioritaire	Population en géographie prioritaire	Nombre de ménages estimé	Part des personnes de moins de 14 ans	Part des ménages de 6 personnes et plus	Part des ménages monoparentaux avec jeunes enfants uniquement
Centre	13980	5298	25,2%	7,6%	6,7%
Boulevard De La Liberté	3440	1311	23,3%	5,3%	9,0%
Schneider	2290	853	26,9%	7,7%	7,6%
Couture Savonnerie	1200	457	20,6%	4,8%	4,2%
Gambetta	1243	469	24,7%	8,5%	3,4%
Sabatier	2820	1091	21,9%	5,9%	5,4%
Brunehaut	1271	487	20,0%	6,3%	4,2%
Elnon	1436	602	23,9%	4,4%	8,9%
Collinière	1106	463	20,2%	5,0%	4,5%
Arenberg	1750	682	21,0%	8,3%	3,6%

LES REVENUS DES MENAGES

Nom du quartier prioritaire	Revenu médian 2011	Seuil de bas revenu	Indicateur de dispersion du revenu (déclaré) par unité de consommation en 2011	Part des bas revenus en 2011	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage
Centre	8 000 €	10 700 €	135	38,7%	23,6%
Boulevard De La Liberté	8 400 €	10 700 €	120,9	34,2%	26,3%
Schneider	8 700 €	10 700 €	118,6	37,1%	27,0%
Couture Savonnerie	10 600 €	10 700 €	88	24,3%	24,5%
Gambetta	9 000 €	10 700 €	101,7	30,5%	29,3%
Sabatier	10 700 €	10 700 €	87,4	24,7%	23,4%
Brunehaut	9 700 €	10 700 €	89,5	25,1%	24,4%
Elnon	9 100 €	11 500 €	98,2	27,4%	25,5%
Collinière	10 100 €	11 500 €	92,7	22,0%	22,6%
Arenberg	10 500 €	10 700 €	81,5	17,0%	24,6%

Source : INSEE, Revenus fiscaux Localisés

V. REGARD SUR LA POPULATION

V.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DU SITE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE

Suite au décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014, des indicateurs clés de la politique de la ville – issus du dispositif Revenus Fiscaux Localisés 2011 – sont mis à disposition par l'INSEE sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville 2015.

Le quartier en géographie prioritaire SABATIER regroupe une population de **2820 habitants, répartis en 1091 ménages** (estimation réalisée par les services de la CAPH).

Ce quartier présente les caractéristiques suivantes :

- 21.9% de la population est âgée de moins de 14 ans,
- 5.9% des ménages sont composés de 6 personnes et plus,
- 5.4% des ménages sont des ménages monoparentaux avec jeunes enfants uniquement.

En 2011, le **revenu médian sur le quartier Sabatier est de 10 700 euros**, ce qui en fait le territoire avec le **revenu médian le plus élevé** de l'ensemble des territoires en géographie prioritaire de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.

Avec une part des bas revenus de 24.7%, le site Sabatier fait partie des 4 sites dont la part des bas revenus est inférieure à 25% (Couture Savonnerie, Collinière, Arenberg et Sabatier).

La part des ménages recevant au moins une allocation de chômage est la deuxième plus faible (après le site de la Collinière).

L'indicateur de dispersion du revenu est un des plus faibles des 10 sites retenus en géographie prioritaire sur la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (87.4, seul le site Arenberg a un indicateur plus faible : 81.5).

Définitions :

L'indicateur de dispersion est le rapport entre l'écart interquartile (troisième quartile moins premier quartile) à la médiane, exprimé en %.

Part des bas revenus : part de la population vivant sous le seuil de bas revenus.

Le seuil de bas revenus repose sur une définition statistique. La définition du seuil et son calcul au niveau national ont été revus en 2006. Le seuil de bas revenus est fixé dorénavant à 60 % du niveau de vie médian pour se rapprocher des standards européens.

V.2. EN COMPLEMENT, QUELQUES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES (ECHELLE IRIS)

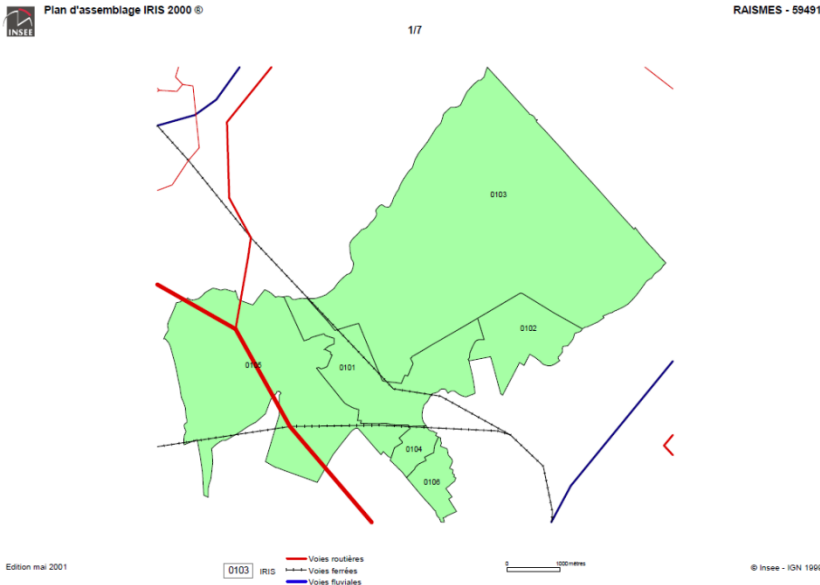
Les analyses suivantes se basent sur les données transmises par le CGET à l'échelle IRIS, dans le cadre du diagnostic territorial réalisé (KIT de données sexuées).

Des précautions sont à prendre, car les périmètres IRIS ne sont pas identiques aux découpages de la nouvelle géographie prioritaire.

Néanmoins, les données à l'échelle IRIS permettent de disposer de données sur l'activité, l'âge et la formation des populations.

98.1% de la surface du quartier prioritaire Sabatier est contenu dans l'IRIS Sabatier. 2756 habitants résident sur l'IRIS Sabatier.

Code	Nom du quartier prioritaire	Numéro de l'IRIS	Libellé de l'IRIS	Part de la surface du quartier prioritaire dans l'IRIS	Nombre d'habitants
QP059055	Sabatier	594910102	Sabatier	98.1%	2756



REPARTITION DE LA POPULATION SELON LES AGES

	Sabatier IRIS sabatier	Ville de Raismes	CAPH
0-14 ans	649 (24%)	2691 (21%)	33155 (21%)
15 - 29 ans	493 (18%)	2446 (19%)	29727 (19%)
30-44 ans	476 (17%)	2502 (20%)	30857 (20%)
45-59 ans	465 (17%)	2495 (20%)	31343 (20%)
60-74 ans	364 (13%)	1474 (12%)	19155 (12%)
75 ans et plus	307 (11%)	1045 (8%)	12793 (8%)
Nombre total d'habitants	2756 (100%)	12574 (100%)	157029 (100%)

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

24% de la population de Sabatier a moins de 14 ans

En 2010, 24% de la population de l'IRIS Sabatier a moins de 14 ans, ce qui est supérieur de 3 points aux moyennes communales et de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.

La proportion de la population âgée de 75 ans et plus est de 11% sur l'IRIS (soit 3 points de plus par rapport à la commune de Raismes et à l'ensemble de la Communauté d'agglomération).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- La part de population âgée de moins de 14 ans est de 20%.
- La part de population âgée de plus de 75 ans est de 7%.

REPARTITION DES MENAGES SELON LA COMPOSITION FAMILIALE

	Sabatier - Iris Sabatier	Ville de Raismes	CAPH
Ménages 1 personne	304 (30%)	1549 (30%)	15806 (27%)
Ménages Couples sans enfant	227 (22%)	1165 (23%)	14765 (26%)
Ménages Couple avec enfant(s)	322 (31%)	1572 (31%)	19371 (34%)
Ménages familles monoparentales	149 (15%)	661 (13%)	6235 (11%)
Ménages Autres sans famille	27 (3%)	135 (3%)	1391 (2%)
Nombre de Ménages	1029	5082	57568

Source : INSEE recensement 2010.

TAUX D'ACTIVITE DES 15-64 ANS

Territoire	Nombre d'actifs femmes âgées de 15 à 64 ans	Taux femmes (en %)	Nombre d'actifs hommes âgés de 15 à 64 ans	Taux hommes (en %)
Sabatier - Iris Sabatier	314	39,9%	569	72,7%
Ville de Raismes	2245	55,4%	2998	74,5%
CAPH	29470	58,1%	36820	74,2%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

TAUX D'EMPLOI DES 15- 64 ANS (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes en emploi (15-64 ans)	%	Nombre d'hommes en emploi (15-64 ans)	%
Sabatier - Iris Sabatier	200	25,4%	391	50,0%
Ville de Raismes	1719	42,5%	2374	59,0%
CAPH	23788	46,9%	30592	61,7%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Une part de familles monoparentales légèrement plus élevée sur Sabatier

En 2010, 15% des ménages sur l'iris Sabatier sont des familles monoparentales, ce qui est supérieur de 4 points à la moyenne sur la CAPH et 2 points à la moyenne communale.

1/3 des ménages sont des personnes seules, ce qui est légèrement supérieur à l'EPCI (+3 points).

22% des ménages sont des couples sans enfants (soit 4 points de moins par rapport à l'EPCI).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- La part des ménages d'une personne est de 30.5%
- La part des couples avec enfants est de 31.1%
- La part des couples sans enfants est de 25.9%
- La part de familles monoparentales est de 10%

Un retrait massif des femmes du marché du travail

En 2010, 39.9% des femmes âgées de 15 à 64 ans et vivant sur l'iris Sabatier sont présentes sur le marché du travail (soit en emploi, soit à la recherche d'un emploi).

Cette proportion est inférieure de 15.5 points à la moyenne sur la commune de Raismes et 18.2 points par rapport à l'ensemble de la communauté d'agglomération.

Près de ¾ des hommes sont en activité (72.7 % sur l'iris, contre 74.5% sur la ville de Raismes et 74.2% sur l'ensemble de la CAPH).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- Le taux d'activité féminin est de 62.1%.
- Le taux d'activité masculin est de 73.9%

Seulement, une femme sur quatre en emploi

Sabatier se démarque également par un faible taux d'emploi féminin : 25.4% (contre 42.5% sur la ville de Raismes et 46.9% sur l'ensemble de la Communauté d'agglomération).

Le taux d'emploi masculin est quant à lui inférieur de 9 points par comparaison à la commune de Raismes et 11.7 points par rapport au reste de l'agglomération.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- Le taux d'emploi féminin est de 52%.
- Le taux d'emploi masculin est de 62.9%.

TAUX D'EMPLOI DES 15- 24 ANS (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes en emploi (15-24 ans)	%	Nombre d'hommes en emploi (15-24 ans)	%
Sabatier - Iris Sabatier	22	11,6%	47	26,1%
Ville de Raismes	175	20,8%	288	31,5%
CAPH	2304	23,0%	3102	30,6%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

TAUX DE CHOMAGE (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de chômeurs femmes (15-64 ans)	%	Nombre de chômeurs hommes (15-64 ans)	%
Sabatier - Iris Sabatier	114	36,3%	178	31,3%
Ville de Raismes	526	23,4%	624	20,8%
CAPH	5682	19,3%	6227	16,9%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

PART DES NON DIPLOMES PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes non diplômées	%	Nombre d'hommes non diplômés	%
Sabatier - Iris Sabatier	536	52,1%	439	49,6%
Ville de Raismes	1549	32,1%	1117	26,3%
CAPH	15350	25,9%	10975	21,0%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

PART DES HAUTS NIVEAUX DE FORMATION PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	%	Nombre d'hommes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	%
Sabatier - Iris Sabatier	18	1,7%	9	1,0%
Ville de Raismes	218	4,5%	207	4,9%
CAPH	3309	5,6%	3408	6,5%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Un décrochage plus marqué de l'emploi féminin chez les jeunes

Concernant les moins de 25 ans, le taux d'emploi féminin diminue à 11.6% (contre 20.8% sur la commune et 23% à l'échelle de l'agglomération).

Le décrochage est moins prononcé concernant le taux d'emploi masculin (26.1% contre 31.5% sur la commune et 30.6% sur l'agglomération).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- *Le taux d'emploi féminin est de 25%.*
- *Le taux d'emploi masculin est de 30.6%.*

Plus d'un tiers de la population à la recherche d'un emploi

En 2010, 36.3% des femmes vivant sur Sabatier sont à la recherche d'un emploi, ce qui est supérieur de 12.9 points à la moyenne communale et de 17 points à la moyenne de l'agglomération.

31.3% des hommes sont également à la recherche d'un emploi (contre 20.8% sur la ville et 16.9% sur l'agglomération).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- *Le taux de chômage des femmes est de 16.2%.*
- *Le taux de chômage des hommes est de 14.8%.*

La moitié de la population est non diplômée

En 2010, 52.1% des femmes de 15 ans et plus ayant achevé leur scolarité et vivant sur Sabatier n'ont aucun diplôme, ce qui est plus du double par comparaison à l'agglomération (25.9%). A l'échelle de la commune de Raismes, 32.1% des femmes sont sans diplôme.

La tendance est aussi préoccupante côté masculin : presque un homme sur deux n'est titulaire d'aucun diplôme (contre 26.3% à l'échelle de la commune et 21% à l'échelle de l'agglomération).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- *21.7% des femmes ne sont titulaires d'aucun diplôme,*
- *18.4% des hommes ne sont titulaires d'aucun diplôme.*

Par conséquent, une part très faible des hauts niveaux de formation

En 2010, 1.7% des femmes de 15 ans et plus ayant achevé leur scolarité et vivant sur Sabatier sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long (4.5% à l'échelle de la ville et 5.6% à l'échelle de l'agglomération).

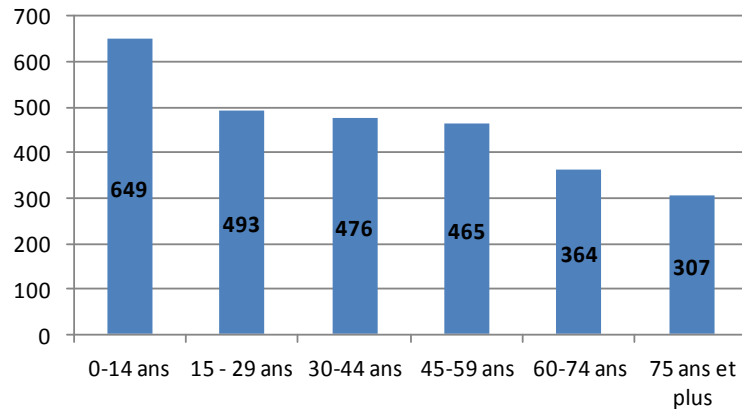
Même constat chez les hommes : seulement 1% des hommes de Sabatier sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long (4.9% sur la commune et 6.5% sur l'agglomération de la CAPH).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

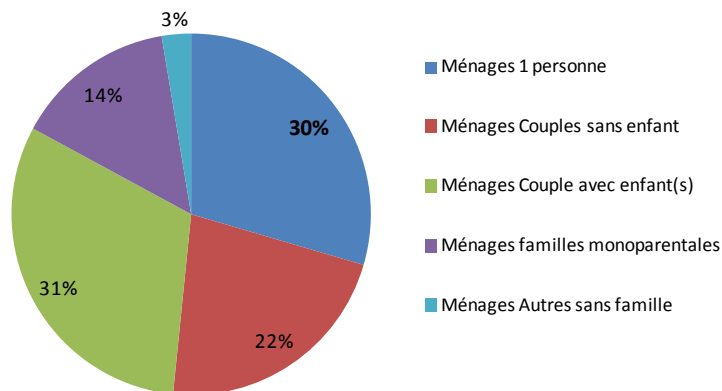
- *8.7% des femmes sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long.*
- *10.6% des hommes sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long.*

V.3. EN GUISE DE SYNTHÈSE, NOUS RETENONS SUR LE QUARTIER SABATIER

Répartition de la population sur l'iris Sabatier selon l'âge en 2010



Répartition des ménages de l'iris Sabatier selon la composition familiale en 2010



- Sabatier est le territoire au revenu médian le plus élevé des 10 sites en politique de la ville sur la CAPH (10 700 euros), ce qui – du point de vue de la ville – par le nombre important d'ayants droit et la présence de propriétaires exerçant une profession libérale.
- Une part des bas revenus en dessous de 25% (seuls quatre sites sont en dessous des 25%)

Mais aussi ... en tendance, à l'échelle des IRIS...

- Une part plus élevée des plus de 75 ans et plus (+ 3 points),
- Un iris qui concentre plus de personnes seules et de familles monoparentales.
- Un retrait massif des femmes de 15 à 64 ans du marché du travail (39.9% des femmes sont présentes sur le marché du travail, c'est-à-dire soit en emploi, soit en recherche d'emploi),
- Des taux d'emploi féminins nettement inférieurs aux taux d'emploi masculins (1 femme sur 4 en emploi d'une manière générale, et 1 femme sur 10 chez les jeunes de moins de 25 ans !),
- Un taux de chômage supérieur à 30% (un des plus élevés de l'ensemble des IRIS dans les QPV) : + 17 points pour le chômage des femmes et + 14.4 points pour le taux de chômage masculin par comparaison à l'ensemble de l'agglomération
- Plus de la moitié de la population est non diplômée (52.1% des femmes et 49.6% des hommes)

VI. LES ENJEUX SOCIAUX DU SITE

Remarque méthodologique

Cette partie qualitative présente un regard croisé sur les populations du quartier politique de la ville par les acteurs rencontrés en entretiens : les élus et services de la commune, les chefs de projet politique de la ville, les travailleurs sociaux du département (assistantes sociales, équipes PMI et cadres thématiques) et les bailleurs sociaux.

Sans être nécessairement agrémenté par des effectifs ou des données statistiques, il s'agit de **mettre en exergue les éléments saillants qui – du point de vue qualitatif des acteurs de terrain- caractérisent le territoire** par comparaison à d'autres territoires/quartiers sur lesquels ils peuvent être amenés à travailler. Cet exercice permet de poser, sous un angle qualitatif les enjeux sociaux du territoire retenu en géographie prioritaire.

Nous faisons le choix, sans les hiérarchiser, de rendre compte des points de vue entendus...

Sur le quartier et ses habitants

« C'est une enclave ». « C'est un quartier enclavé : « On est de Sabatier avant d'être de Raïsmes »

« Il n'y a pas de commerces de proximité« Il n'y a plus rien, la superette a brûlé »

« Les deux seuls endroits sont la Maison de quartier et le groupe scolaire

« Il y a des **familles avec une histoire sur le quartier** »

« A noter la présence d'une solidarité de quartier avec une structure familiale avec plusieurs générations »« En consultation PMI, j'ai souvent les enfants, la maman et les grands parents »

« Des dossiers de surendettement et des accords d'aides financières « C'est un surendettement, qui n'est pas lié à des crédits mais à des régularisations de charges. Dès qu'il y a un incident c'est problématique ».

« Une mobilisation de toutes les aides alimentaires (Secours populaire, Restos, etc.) »

« Il y a une maison de quartier et des services présente sur le site aussi, y compris la PMI et des permanences diverses...mission locale et autre....On a mis les maisons de quartier au centre, on voulait casser l'image des deux quartiers...ce n'est pas que du social, les gens travaillent et se rencontrent, une synergie est créée. »

« On a une population vieillissante, des personnes âgées qui ont des jardins en friche. L'habitant mettrait son jardin à disposition de la maison de quartier pour l'entretien et la récolte serait partagée. »

« On a des soucis d'incivilités sur le quartier, on a laissé faire mais aujourd'hui on mène de la prévention et de la répression. »

« Sur le peuplement, il y a le souci de la mixité sociale. A un moment donné, il faut ouvrir les champs pour avoir d'autres publics possibles ... si on veut rééquilibrer Pour tirer vers le haut, il faut permettre à des revenus supérieurs de venir sur le quartier...On a réussi sur ce quartier du 19 Mars : ils ont rectifié le tir ... mais on n'a aucun contrôle »

Sur la petite enfance, la jeunesse et l'éducation

« Sur la protection de l'enfance c'est le secteur ou il y a le plus d'AEMO (mais pas de mesures de garde) » « En 2013, sur les 282 enfants en AEMO sur le territoire de l'UT de St Amand (18 communes), 125 étaient raïsmois dont 57 de Sabatier et Lagrange »

« Beaucoup d'actions en PJJ adolescents, mais c'est plus calme en 2015» « Il y a deux fois plus d'enquêtes expulsion »

« On constate un **souci de mobilité** en transport en commun : Une heure de bus, avec des changements en terme de mobilité »

Sur l'habitat

« Sur les anciens logements, il y a du logement minier sur lesquels on a des problèmes d'isolation ». « Même si les loyers ne sont pas excessifs, il y a des charges très lourdes et des logements pas adaptés aux compositions familiales»

« Il n'y a pas beaucoup de mutation, même si le logement ne correspond pas à la composition familiale, **les habitants ne sont pas prêts à lâcher Sabatier**. il y a un attachement fort au quartier ».

« Nous n'avons pas de recul sur les nouvelles constructions, mais c'est intéressant car il y a de la mixité sociale sur ces nouveaux logements... »

« Il y a 3 bailleurs mais aucun n'est réellement présent sur le quartier. On a le projet de mettre un interlocuteur qui serait le relais avec ces 3 bailleurs. Peut être avec un système de permanence ? »

Sur la mobilité

« L'enclavement...Moi je n'aime pas pointer ça comme un problème. Le souci c'est la mobilité de la population. »

Du point de vue des bailleurs :

Pour SIA Habitat :

« Enjeu sur **la cité Sabatier** qui ne vit pas bien du tout ...avec des actes de vandalisme ... tous les logements vacants ont été vandalisés. Le CLSPD est en cours. Volonté d'avoir des patrouilles régulières sur le site

Pinson ancienne : « c'est une population pauvre avec de grandes fragilités économiques »

Pour Maisons et cités :

« On a un enjeu de peuplement sur la cité pinson ancienne et un enjeu sur l'environnement (clôtures végétales à traiter)

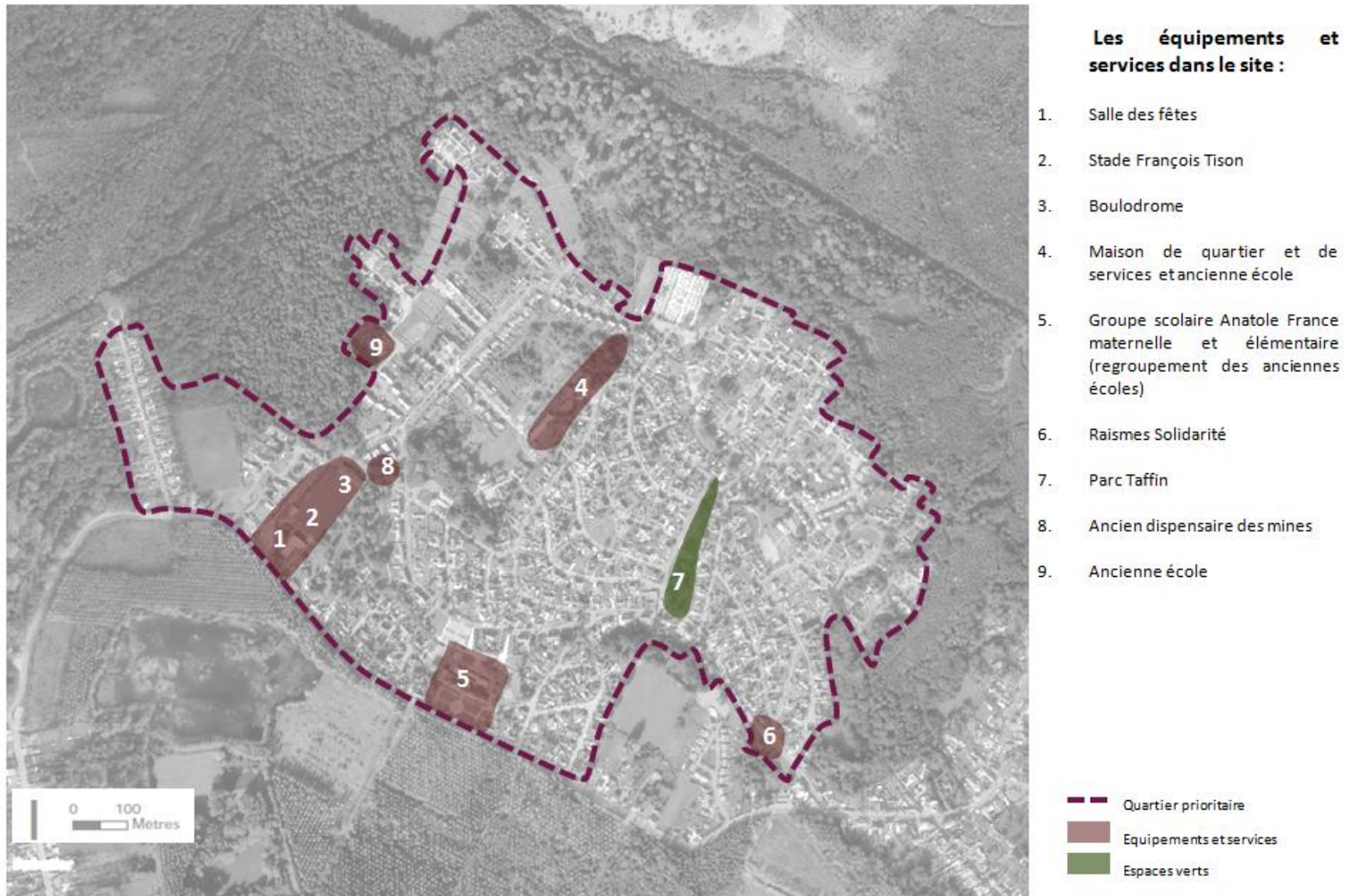
« L'enjeu sur Sabatier : on pourrait faire une action délinquance et cadre de vie ... Problématique de clôtures à l'arrière du quartier »

Pour SA du Hainaut

Enjeu sur le patrimoine situé sur le **beau chêne** ... Beaucoup de soucis sur ce secteur : rassemblement de jeunes. Participation CLSPD.

VII. LES RESSOURCES MOBILISABLES SUR LE QUARTIER

VII.1. LES EQUIPEMENTS ET SERVICES



Suite au constat d'un manque d'équipements et services au sein de ce quartier « isolé », **un projet de renouvellement urbain a permis de créer une offre au sein du quartier Sabatier :**

- La restructuration et l'extension d'un seul groupe scolaire Anatole France ; avec le regroupement des anciennes écoles

« Tous les indicateurs étaient dans le rouge. Il y avait quatre écoles en tout. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'une école, le groupe Anatole France. Il est intégré et parfaitement repéré sur le quartier. On l'a réhabilité et on a fait un projet d'extension...on a aussi posé la question de l'accès à cette école. On voulait inverser l'entrée pour éviter que ce ne soit dangereux. On est parti sur une opération d'un an et demi et on a fait le pari de la faire dans un cadre de concertation avec les habitants. On a eu beaucoup de réunions avec les habitants et les instituteurs, on a montré aux enfants l'évolution des travaux. Et on a revu tous les cheminements domicile-école. »

- La création d'une maison de quartier et de services au cœur du quartier
- La salle des fêtes
- Des équipements sportifs avec une salle de sports, un stade et un boulodrome
- Un espace vert avec le parc Taffin
- La présence de nombreuses associations, dont « Raïsmes Solidarité »
- L'ancien dispensaire des mines, avec une réflexion en cours pour sa reconversion en « maison médicale »

« L'ancien dispensaire des mines, on voulait que ça devienne un pôle santé, pour les premiers soins avec une pharmacie, etc...mais on ne peut pas forcer les médecins. »

Suite à l'incendie du Coccimarket, le quartier Sabatier ne dispose plus de commerces pour le moment, mis à part une épicerie générale.

La création de la « maison de quartier et des services »

Créée en juillet 1997, l'**Association des Maisons de Quartier de Raïsmes** a pour objet principal de contribuer au développement social des différents quartiers de la ville. Elle gère trois Maisons de Quartier, implantées respectivement sur les quartiers du Petit Paris, Sabatier et Vicoigne, et, animées par une équipe de bénévoles et de professionnels.

« La maison de quartier Sabatier a eu son Assemblée Générale et ils font une évaluation des heures de bénévolat. Ils sont passés de 3300 heures à 5300 heures entre 2013 et 2014. Ils traitent la problématique des 16-25 ans. »

Espace d'**accueil, d'écoute et de dialogue**, les Maisons de Quartier sont des structures de proximité conviviales qui proposent une multitude d'activités et de services, destinés à tous (**enfants, jeunes, adultes**) et visant à améliorer la vie quotidienne des habitants.





La Maison de Quartier est également un lieu ressource de citoyenneté et de participation à la vie locale où chacun a droit à la parole pour y faire part de ses souhaits et s’y impliquer. La richesse de cette structure est également de permettre la rencontre entre les diverses générations du quartier. La Maison de Quartier et des Services de Sabatier est ainsi ouverte à tous.

La Maison de Quartier de Sabatier regroupe plusieurs services mis à la disposition de la population :

- **Des permanences de l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (U.T.P.A.S.)**
 - o Assistantes Sociales - 1 fois/semaine
 - o Médiatrice - 2 fois/mois
 - o Consultation Infantile de la PMI - Suivi médical des nourrissons entre 0 et 3 ans. - 2 fois/mois
 - o Bilan des 4 ans assuré par la PMI : Bilan médical en lien avec les besoins scolaires
- **Une halte Garderie de la Ville de Raismes** : Lieu d'accueil régulier ou occasionnel pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans - 1 fois/semaine
- **Des permanences de la Mission Locale** : Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle - 2 fois/mois
- **Des permanences de la Caisse d'Allocations Familiales** : Accès aux droits des allocataires - 1 fois/semaine (Sauf Juillet/Août)
- **Des permanences des Restaurants du Cœur** : Inscription pour la campagne hivernale - Sur 2 journées
- **Un accueil administratif du Lundi au Vendredi**
 - o Écoute - Information - Orientation - Aide en fonction des démarches administratives
 - o Mise à disposition des outils logistiques de la Maison de Quartier
 - o Téléphone - Fax - Photocopieur - Accès Internet...

Mais aussi :

- **Un point relais vers d'autres opérateurs locaux** (UTPAS, CCAS, Associations caritatives, Bailleurs...)
- **Un soutien technique aux associations locales**
- **Les bourses de la Solidarité** (Vêtements, jouets...) - 2 fois/an
- **Les distributions de la Banque Alimentaire pour les habitants de Sabatier** (sur dossier) - 1 fois/mois

« **le travail en prévention !** » avec un bon maillage partenarial. En PMI... petite enfance, des professionnels sont à l'écoute. Et il y a une bonne articulation avec les familles et une écoute »

« Un enjeu de **protection de l'enfance**. Un gros **travail de prévention est réalisé** sur le secteur en lien avec la maison de quartier. **« Si il n'y avait pas ce travail de prévention et ce réseau, sur Raismes ça exploserait ».**

« La particularité de Raismes Sabatier c'est que pour répondre aux besoins, deux professionnels à temps plein doivent être mobilisés alors que sur les autres quartiers 1 seul professionnel suffit ».

« Les travaux de PMI sont en continuité avec la Halte Garderie itinérante et une complémentarité est recherchée avec des points fréquents entre professionnels »

« Une convention avec les structure PE qui permettent l'accueil sur les objectifs parents – enfants (éveil psychomoteur des enfants) »

« Un partenariat avec l'école et avec la MQ » avec très peu d'absentéisme, des parents présents et un relationnel favorable avec les enseignants »

« Une collaboration avec les structures petite enfance »

« La présence d'un Dispositif communal de Réussite Educative »

« La maison de quartier s'occupe de la problématique 16-25 ans »

« Aujourd'hui, l'école est trop petite alors qu'avant on constatait un désengagement des parents.... »

Liste des équipements en quartier Vécu à Raismes

La CAPH et les communes concernées ont établi un listing des équipements à inscrire dans le cadre des quartiers vécus au titre de la politique de la Ville. Les quartiers vécus ne sont pas délimités géographiquement. Ils correspondent aux usages des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent. Ils permettent aux acteurs situés hors du quartier prioritaire de bénéficier de crédits spécifiques si son action impacte majoritairement les habitants de ce quartier.

Ecoles, Collège, lycée professionnel fréquentés par les élèves des quartiers prioritaires:

- Ecole maternelle Daniel Féry, avenue du Château
- Ecole maternelle et élémentaire Paul Langevin, rue Pierre Cuvelier
- Ecole maternelle Marcel Danna, rue Henri Barbusse
- Ecole maternelle Jules Moriamez, 14 bis rue Jules Moriamez
- Ecole Privée Sainte Famille maternelle et élémentaire, 4 rue Leprêtre
- Groupe scolaire Anatole France maternelle et élémentaire, 37 rue Cuvinot
- Ecole élémentaire Joliot Curie, 21C rue Henri Durre
- Ecole élémentaire Anne Godeau, rue de l'Usine, accueille l'association Muay thai raismoise
- Collège Germinal, avenue du Château
- Lycée Horticole, avenue du Château et sa salle de sports

Equipements municipaux à destination des habitants des quartiers prioritaires :

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), boulevard Claie
- Médiathèque et centre culturel, 30 rue Henri Durre et Ecole de Musique, 21 rue Henri Durre
- Mairie, Grand'Place et Service Jeunesse, 53 Grand Place
- Crèche Elise Lefebvre, rue des Violettes
- Espace Enfance, rue derrière Les Haies, Espace Enfance, 147B rue Roger Salengro, PMI, Château Mabilles 145 rue Léopold Dussart
- Foyer Arthur Musmeaux, rue Derrière les Haies
- Mairie Annexe de Lagrange, 13 bis rue de la Malanoye et le parc attenant, siège du comité des fêtes de Lagrange

Equipements associatifs et associations sociales, d'insertion et leurs lieux d'interventions utilisés quotidiennement par les habitants des quartiers prioritaires :

- Les trois Maisons de quartier : Maison de quartier de Vicoigne, 16 rue Pierre Cuvelier, Maison de quartier Joliot Curie, Rue du 19 mars, accueille la halte garderie, Maison de quartier Sabatier
- Mission Locale, 62 Grand Place et Association AISP, 62 Grand Place
- CHRS Temps de vie, 34 rue Jean Jaurès
- Centre d'Aide Raismes Aubry, 21B rue Henri Durre

- Raismes Solidarité, 3 rue Jean Casimir Périer
- Maison des associations Jean Vanhoeke, 219 rue Henri Durre
- Château Thibaut et son parc, 20 rue Henri Durre, accueille le Secours populaire

Equipements sportifs, culturels et associatifs (centres d'accueil et de loisirs) :

- Salle Allende, 221 rue Henri Durre, accueille l'association « Association 2TC » tennis de table, les Restos du Coeur, les 3 Maisons de quartier
- Château de la Princesse, avenue du Château
- Château Mabilles et son parc, 145 rue Léopold Dussart, accueille l'Espace VTT
- Salle des fêtes de Vicoigne, 15 Place Alexandre Leleu, accueille les Maisons de quartier
- Salle des fêtes du centre, 41 Grand' Place, accueille les Maisons de quartier
- Salle polyvalente de Vicoigne, rue Pierre Cuvelier, accueille les 3 Maisons de quartier
- Local Beauchamp, 4 rés Beauchamp, rue Gilbert Botsarron, accueille l'épicerie solidaire EAIS,
- Boulodrome couvert de Sabatier, 135 rue Louis Aragon, accueille l'association APMR,
- Complexe sportif de la Patte d'Oie, avenue du Château, accueille les associations ASR Athlétisme, le Stade Raismois 72
- Piscine, avenue du Château, accueille les associations Association Raismes Sauvetage,
- Salle Bottiaux, avenue du Château, accueille l'association ASR Basket,
- Salle Blondé, avenue du Château, accueille les associations ASR Basket, Bad Raismes,
- Salle Léo Lagrange, 22 rue Henri Durre accueille les associations : le Judo club raismois, le French thaï boxe de Raismes, la Boxe thaï, l'ASR Athlétisme, Bad Raismes,
- Salle de sport de Sabatier, 2 411 rue Léopold Dussart, accueille les associations Karaté de Sabatier, association de gymnastique, le secours populaire
- Salle Verchain, rue de l'Orangerie, accueille le Tennis club raismois
- Stade Claude Bramme, rue Roger Salengro, accueille l'Association Sportive Raismes Vicoigne
- Stade Botsarron, rue Marcel Sembat. Accueille l'Association sportive Raismes Vicoigne
- Stade François Tison, 2411 rue Léopold Dussart. Accueille l'Association Raismes Olympic de Sabatier
- Stade Olympic Raismois, rue Henri Barbusse

Espaces pour activités de plein air utilisés quotidiennement par le public en quartier prioritaire :

- Espace d'animation et de détente de la résidence Dubeaux, boulevard Claie
- Parc de loisirs, avenue de la Fontaine Bouillon
- Placette de l'Abbaye et terrain de détente, rue de l'Abbaye, accueille les 3 Maisons de quartier
- Place du 8 mai, rue du 8 mai
- Site du Chevalet et Jardins aquatiques, prolongement de la rue Sabatier

VII.2. REGARD SUR LA PLACE DES HABITANTS ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 crée les conseils citoyens.

Sur la base d'un cadre de référence existant, la mise en place de « conseils citoyens » dans l'ensemble des quartiers prioritaires permettra de :

- Conforter les dynamiques citoyennes existantes,
- Garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

A ce jour, il n'existe pas de conseil citoyen sur la commune de Raismes.

La commune pourra s'appuyer sur l'association des maisons de quartier de Raismes, en particulier la maison de quartier de Sabatier qui demeure le lieu ressource de citoyenneté et de participation à la vie locale. Ce lieu de proximité favorise l'expression des habitants.

La mise en place de la participation des habitants ne posera aucun problème puisque la ville s'est engagée depuis de longues années dans les pratiques et les initiatives participatives des habitants : ATU, FTU, FPH, réunions publiques sur les aménagements et projets de renouvellement urbain, sur la tranquillité publique.

Pour ce faire, la ville peut s'appuyer sur un partenariat large, institutionnel et associatif afin de développer une véritable dynamique partenariale autour d'objectifs communs.

Au sein de la maison de quartier, la représentation de la ville est minime :

- 3 élus pour 17 habitants au comité de direction
- 5 élus pour 18 habitants au Conseil d'administration.

L'AMQR a modifié ses statuts pour préciser que les élus n'ont pas le droit de vote.

Les jardins solidaires

En partenariat avec le bailleur « Maisons et cités », la commune de Raismes travaille sur un projet de partage des jardins des locataires sociaux âgés dans l'incapacité de les entretenir. Ainsi, en échange de la mise à disposition de leur jardin privatif à un tiers, les personnes âgées obtiennent un tiers des récoltes obtenues. Les deux autres tiers sont répartis au jardinier et à une association.

Des adultes relais pour développer la médiation dans la proximité

Sur la ville de Raismes, 3 adultes relais sont mobilisés sur le territoire :

1 adulte relais de lutte contre l'absentéisme scolaire (portage ville)

2 adultes relais en portage par l'association des maisons de quartiers (Pour les quartiers Sabatier et Petit Paris).

(Source : ville de Raismes).

« On a une population vieillissante donc la maison de quartier travaille sur un projet de jardin solidaire. Les personnes âgées laissent leur jardin en friche. L'idée, c'est de mettre à disposition leur jardin à des gens qui veulent planter eux-mêmes et de partager en 3 les récoltes : un tiers pour les locataires, un tiers pour les jardiniers et un tiers pour une association comme a banque alimentaire...faut croiser avec maisons et cités qui peuvent venir en appui »

VIII. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

Que retenir ?	
<ul style="list-style-type: none"> - Une Cité emblématique : Un « village » au cœur du Bassin minier et de la Forêt domaniale - Un site dont la géographie prioritaire est en cohérence avec la morphologie urbaine et sociale du quartier 	
Les atouts- Points forts	Les points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - La forêt, le paysage remarquable et le cadre de vie. - Le patrimoine remarquable : L'église et des cités classées. - Un quartier impacté dans le cadre de projets GPV et Liste 2 des PRU Régionaux avec des opérations de réhabilitations et de nouvelles constructions suite à la démolition des Camus qui ont permis une diversification de l'habitat. - Une diversité des bailleurs sur le site - La présence de deux équipements et services structurants pour le quartier : <ul style="list-style-type: none"> o La maison de quartier Sabatier au cœur du site o Le groupe scolaire Anatole France - Un partenariat entre acteurs de terrain reconnu - Une feuille de route sur le devenir du quartier sur la base du projet urbain et paysagé d'ensemble (étude Ad'auc) - Une dynamique positive en marche au niveau de l'attractivité : Une attractivité du quartier retrouvée avec une forte demande de logements (mécanisme inversé en 10 années) - Une politique d'accompagnement des populations et de prévention sur les enjeux de parentalité et d'éducation de longue date. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des indicateurs sociaux qui demeurent alarmants avec : <ul style="list-style-type: none"> o Un retrait massif des femmes du marché du travail o Un niveau de diplôme très bas - Des sous ensembles de la cité qui « ne vivent pas bien » : <ul style="list-style-type: none"> o La cité Sabatier à l'Ouest (vandalisme sur les logements vacants) o La cité Pinson ancienne - Des freins à la mobilité pour une partie de la population. - Le défaut de petits commerces de proximité - Des entrées de quartier non valorisantes (la superette « Coccimarket » qui a brûlé, une cité qui demeure confidentielle) - Des enjeux de précarité énergétique dans les anciens logements (cité Pinson ancienne, cité Sabatier), même c'est en court de traitement ou en projet. - Une présence encore importante d'ayants droit (285 !)
Enjeux stratégiques pour le site	
<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le schéma d'aménagement urbain et paysager au cœur du quartier - Garder le cap du projet urbain d'ensemble : attention de ne pas rajouter ou traiter des sous espaces sans vocation en dehors d'une stratégie d'ensemble - Se saisir de l'attractivité renouvelée pour aller plus loin sur la diversification des logements : innovation, logements innovants au regard de la consommation énergétique, nouveaux segments de clientèles, marketing territorial, etc. - Anticiper le vieillissement de la cité et la disparition progressive des ayants droit : la veille sur le repeuplement de la cité ancienne est essentielle pour ne pas risquer de recréer un clivage entre les deux parties Est et Ouest du Quartier. - Se saisir des qualités du quartier : la nature et les cités jardins pour travailler sur un projet transversal participant à la qualité du cadre de vie, à la santé, à l'alimentation, à la cohésion sociale. - Poursuivre le travail d'accompagnement de tous les publics autour des deux équipements structurants que sont l'école et la maison de quartier. 	